

Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



Saint-Ferréol, parking de L'Encastre



Nouvelle crèche à Sorèze



Saint-Ferréol, parking de la digue



Extension de la zone d'activité de la Pomme

Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois
20, rue Jean Moulin 31250 Revel • Téléphone : 05 62 71 23 33
Site Internet : www.revel-lauragais.com • accueil@revel-lauragais.com





Sommaire



Réalisations	
Développement économique	3 - 6
Développement numérique.....	7
Emploi et Formation	8
Développement touristique	9 - 15
Voirie	16 - 17
Marchés Publics.....	17
Urbanisme	18 - 19
Assainissement non collectif	20
Service Petite Enfance	21 - 22
Service Enfance	23 - 24
Bilan financier 2020	25 - 26
Administration Générale	
Administration générale & Ressources Humaines.....	27 - 28
Gestion du bâti – non bâti	29
Aire d'accueil des gens du voyage & CISP.....	30
Annexe 1 : Délibérations et Décisions du Président	31
Annexe 2 : Budgets annexes	38

La Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois rassemble 28 communes réparties sur trois départements : l'Aude, la Haute-Garonne et le Tarn au sein de la Région Occitanie ; démonstration d'une démarche originale et exemplaire qui a su s'affranchir des limites administratives et s'appuyer sur les réalités du terrain et de la vie locale.

Dans l'Aude : Les Brunels

En Haute-Garonne (13) : Bélesta en Lauragais, Juzes, Le Falga, Maurens, Mourvilles Hautes, Nogaret, Saint Julia, Saint Félix Lauragais, Montégut Lauragais, Revel, Roumens, Vaudreuille, Le Vaux.

Dans le Tarn (14) : Arfons, Belleserre, Cahuzac, Blan, Durfort, Garrevaques, Lempaut, Montgey, Palleville, Poudis, Puéchoursy, Saint-Amancet, Sorèze, Les Cammazes.

L'année 2020 a été marquée par les élections des conseils municipaux et communautaires et la crise sanitaire. Le 1^{er} conseil communautaire portant installation de la nouvelle assemblée s'est réuni le 10 Juillet 2020.

Malgré ce contexte en 2020 : 2 chantiers importants ont été terminés :

- La nouvelle crèche – multi accueil à Sorèze a ouvert ses portes
- 3 parkings réalisés avant l'été : parking de la digue, de la gerbe d'eau et de Lencastre

Conformément à la loi N°99-588 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), doit adresser, aux maires de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de son établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre à son conseil municipal en séance publique.

● Développement économique

Les missions du service de développement économique

- Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises dans leur croissance sur le territoire (fléchages dispositifs d'aide, mises en relation, animation...)
- Aménagement des zones d'activités économiques (commercialisation, requalification, gestion de l'entretien...)
- Appui aux élus dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement économique avec en 2020 l'organisation de 4 commissions développement économique et 7 réunions de 3 groupes de travail distincts (stratégie, agriculture, communication et outils)
- Soutien spécifique dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire

LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Opérations d'aménagement dans les Zones d'Activité Economique

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes est statutairement compétente concernant la « création, aménagement et entretien des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ». La totalité des 4 zones d'activité économique (La Pomme, La Prade, La Condamine et Les Rieux) a été transférée à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2017. Malgré le contexte de crise sanitaire, 22 demandes d'implantations ont été reçues par le service Développement Économique (18 étudiées), dont 8 dans le secteur du bâtiment et 8 sur la zone d'activité économique de la Pomme à Revel.

◆ ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA POMME

• EXTENSION POMME II DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE « LA POMME », COMMUNE DE REVEL (31)

Cette zone d'activité est composée d'une 1^{ère} tranche, la zone industrielle historique (50ha), complétée par une 2nde tranche, dite extension « Pomme 2 » dont les travaux d'aménagement ont été terminés en septembre 2019 (6ha).

• TRANCHE 1 :

Signature de l'acte de vente avec l'entreprise Isotech,

Parcelle ZX327 (4263m²), dans le cadre de l'implantation et le regroupement des activités de la société, négoce de matériel de construction pour professionnels de la plâtrerie, dont une partie était à Castres.

• TRANCHE 2 :

Signature de l'acte de vente avec l'entreprise Copraf,

Parcelle ZX619 (3311m²), pour accueillir le siège social de l'entreprise ayant pour activité la commercialisation de produits carnés auprès de l'industrie.

Signature de l'acte de vente avec l'entreprise Vemi,

Parcelle ZX618 (2177m²), pour la construction du siège et du dépôt de cette entreprise spécialisée dans la vérification et l'entretien de matériel incendie.

Signature d'un protocole d'accord avec l'entreprise Point Nett,

Parcelle ZX617 (2164m²), en vue de la construction du siège et du dépôt de la société spécialisée dans le nettoyage industriel.

• PROJET DE REQUALIFICATION DE LA ZA POMME

En avril 2019, la SPL Haute-Garonne Développement a été mandatée par la Communauté de Communes pour effectuer une étude préalable au lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre. La présentation de la restitution de cette étude aux élus de la Communauté de Communes s'est déroulée en octobre 2020.

Le projet de requalification fera l'objet d'une étude complémentaire qui devra définir les axes d'aménagement à prévoir : signalétique, circulation et stationnement, éclairage, performance énergétique, mobilité douce, espaces paysagers etc...



- **UNE CONVENTION SIGNÉE EN AVRIL 2017** entre la Région Occitanie et la Communauté de Communes relative à l'extension et la requalification de la zone de la Pomme a fait l'objet d'un avenant en juin 2020 pour une prorogation de 72 mois afin de finaliser l'opération.
- **AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN**
Différentes opérations ont été réalisées pour aménager et entretenir les 4 Zones d'Activité Intercommunale : entretien des espaces verts, raccordement des réseaux divers, travaux de voirie, éclairage.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

◆ UN SERVICE À DESTINATION DES ENTREPRISES

Le service Développement Économique a enregistré 133 contacts téléphoniques ou mails relevant de l'accompagnement sur des aides financières, des demandes d'implantation sur le territoire, la gestion des zones d'activités économiques ou la participation à l'organisation d'évènement tel Option Innovation

◆ UN SOUTIEN AUX ENTREPRISES DÈS LE DÉMARRAGE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

- Mise en place d'une cellule de crise dès le 13 mars 2020 afin de répondre aux préoccupations des entreprises :
 - 141 contacts d'entreprise afin d'évaluer l'impact de la crise et orienter vers les dispositifs financiers mobilisables
 - Plus de 85 réponses d'acteurs économiques du territoire ont répondu au questionnaire envoyé par le service développement économique, relayé par les partenaires Forum d'entreprises, Comité Bassin Emploi, Office de Tourisme et Ardiac. Ce questionnaire a mis en évidence les secteurs les plus touchés, une mauvaise connaissance des dispositifs mobilisables et un accompagnement personnalisé afin communiquer des dispositifs ciblés.

- Signature d'une convention de partenariat en juin 2020 avec la Région Occitanie et les collectivités partenaires (Départements, Banque des Territoires) pour la mise en œuvre du fonds régional L'OCCAL avec une participation à hauteur de 44 198€. L'objectif fut un accompagnement solide et immédiat en période de crise de 45 entreprises du Lauragais Revel Sorèzois à fin décembre 2020.

La Communauté de Communes a prolongé le dispositif du fonds L'Occal en novembre 2020 élargi aux secteurs de la culture, de l'évènementiel et du sport, aux dépenses de digitalisation des commerces ainsi qu'une aide aux loyers en novembre et décembre.

- Exonération partielle de la CFE délibérée en juillet 2020 par les élus de la Communauté de Communes représentant une prise en charge à hauteur de 25 895€ pour l'intercommunalité et concernant 93 entreprises.
- Participation de l'intercommunalité aux dispositifs de « conjoint collaborateur » et fonds de précarité du Conseil du Département de la Haute-Garonne.
- Soutien à la consommation locale et mise en avant des modes de vente adaptés par les petits commerçants : réalisation d'un annuaire regroupant plus d'une centaine de commerçants du territoire.

◆ AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Afin d'accompagner le projet de réhabilitation d'un bâtiment dans le cœur de ville de Sorèze par l'entreprise TERROIKO, spécialisée en ingénierie écologique, une subvention sur l'immobilier d'entreprise a été accordée par la Communauté de Communes à hauteur de 13 676 € HT. Ce dispositif intercommunal complété par un apport du partenaire Région Occitanie a permis à l'entreprise de recevoir une subvention globale de 45 588€.



SAEML FORUM D'ENTREPRISES, TERRITOIRE INDUSTRIE ET ACTION

SAEML Forum d'Entreprises

La Communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois est un acteur essentiel de cet outil au service du développement économique du territoire.

Pour rappel, en 2017, la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois a acquis 2/3 des actions (2931 actions) détenues par la Ville de Revel pour un montant de 660 000 €. En 2018, dans le cadre de l'entente intercommunale, la Communauté de Communes Sor et Agout a décidé l'acquisition de 1465 actions de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois pour un montant de 330 000 €.

En 2020, la SAEML Forum d'entreprises a accueilli 25 porteurs de projets.

Deux nouveaux projets sont entrés cette année en pépinière d'entreprises (statut dédié aux jeunes entreprises de moins de 4 ans) et un projet a été accueilli en hôtel d'entreprises (statut pour les entreprises de plus de 4 ans).

Au total le Forum des entreprises a accueilli et hébergé 6 entreprises en statut pépinière d'entreprises et 16 entreprises en statut hôtel d'entreprises, dont 5 en domiciliation. Les 6 entreprises en pépinière ont bénéficié d'un soutien et d'un accompagnement personnalisé. Elles représentent 25 emplois et 2 211 K€ de chiffres d'affaires.

Les 16 entreprises en hôtel d'entreprises représentent environ 29 emplois. Le taux global d'occupation du Forum d'entreprises est passé de 63% en janvier 2020 à 68 % en décembre 2020. Le taux global de pérennité à 3 ans des entreprises hébergées est de 81%.

Depuis plus de 30 ans, cette structure dédiée accompagne des entreprises nouvelles en les aidant dans le pilotage de leurs activités. A ce jour plus de 260 emplois sont toujours présents sur le territoire dans les entreprises issues du forum.

Dispositif Territoires d'Industrie

Cette initiative Territoires d'Industrie s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

L'année 2020 a été marquée par une crise sans précédent et la mise en place d'importantes mesures par le gouvernement de soutien aux entreprises. La démarche Territoire d'Industrie Castres Revel Castelnaudary s'est adaptée pour apporter son appui sur ces mesures exceptionnelles.

Suite au premier confinement du 17 mars au 11 mai, l'Etat a mis en œuvre de nouvelles mesures pour le soutien aux territoires d'industrie :

- le « pack rebond » à destination des territoires d'industrie. Il s'est articulé autour de mesures phares comme la création de sites « clés en main », les volontaires territoriaux en entreprise (VTE) dans les territoires d'industrie ou encore les nouvelles formations industrielles dans les villes industrielles.
- En septembre 2020 : présentation du « Plan de Relance ».

Les élus du Territoire d'Industrie Castres Revel Castelnaudary se sont réunis en comité de pilotage local pour se mobiliser. L'engagement dans la démarche territoires d'industrie a permis d'être au cœur de ce nouveau dispositif puisque plus de 70 % des projets bénéficiant de cet appel à projets se situent sur des territoires d'industrie.

Au-delà de l'appel à projet exceptionnel lancé dans le cadre du plan de relance, la communauté de Communes Revel Lauragais Sorèzois et le territoire d'industrie mobilisent l'ensemble des services de l'Etat et de la Région pour optimiser les dispositifs existants.

Cette action Territoire d'Industrie s'est concrétisée par la signature du contrat par l'ensemble des élus locaux du Territoire d'Industrie de Castres Revel Castelnaudary en fin d'année 2020.

La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois a renouvelé son engagement financier de 8 500 € annuels pour la gestion et l'animation de cette démarche confiée à la SAEML Forum d'entreprises.



Programmes « Action Cœur de Ville »

Le 14 septembre 2018, la Communauté de Communes et la ville de Revel ont été retenues au titre du programme national «Action Cœur de Ville ».

L'objectif de ce programme est de travailler sur la revitalisation du coeur de Revel, de Saint-Ferréol et de la Zone Industrielle de la Pomme : développement économique et commercial équilibré, mobilités, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.

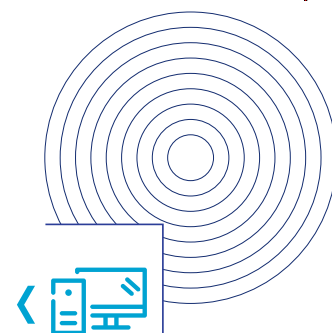
De nombreux partenaires sont engagés : l'État, l'Établissement Public Foncier, la Banque des Territoires, la région Occitanie, le département Haute-Garonne, Action Logement etc...

Le 12 décembre 2019, la Communauté de Communes a validé l'avenant à la convention Action Coeur de Ville valant Opération de Revitalisation du Territoire : Exonération d'Autorisation d'Exploitation Commerciale en périmètre ORT et moratoire possible sur les implantations à l'extérieur du périmètre, actions portant sur l'habitat, mise en œuvre facilitée de certaines procédures en matière d'urbanisme près d'une 30aine d'actions à conduire sur la durée du programme, jusqu'à fin 2022.

Partenariats

Les partenariats avec des acteurs du développement économique ont été maintenus et renforcés :

- **Ad'Occ**, Agence de Développement Economique de la Région Occitanie ;
- **Comité Bassin Emploi** : participation financière de la Communauté de Communes de 73 000 euros pour les actions d'emploi et de formation et de 10 000 euros pour les missions de Maison de Services au Public (MSAP) ;
- **SPL Haute-Garonne Développement** : participation financière de la Communauté de Communes de 3 000 euros pour les actions conduites par la SPL > Réalisation d'une plaquette de présentation du territoire ;
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne** : signature le 25 mars d'une convention pour le développement de l'artisanat du territoire.
- **Région** : financement subvention SAEML
- **Banque des Territoires**



L'accès au très haut débit est un enjeu majeur pour développer l'attractivité économique de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants. La Communauté de Communes a investi dans le numérique. Elle participe financièrement auprès des organismes en charge de ces dispositifs sur les 3 départements du territoire. Dès juillet 2020, un groupe de travail numérique a été créé pour accompagner le déploiement du très haut débit (selon le département - fibre, 4G fixe, antenne THD radio) sur l'ensemble du territoire et le développement des nouveaux usages du numérique.

L'intercommunalité peut intervenir sur un plan stratégique afin :

- d'apporter aux élus une vue stratégique et transversale du déploiement du numérique sur l'ensemble du territoire
- d'assurer une cohérence et une communication entre les communes des différents départements
- de communiquer et informer les acteurs économiques du territoire ainsi que ses administrés

L'intercommunalité intervient également sur un plan opérationnel :

- rôle de facilitateur : relai des communications
- rôle de coordination : relance pour les arrêtés, l'adressage
- soutien aux communes : appui opérationnel (complément de documents, relances...)

HAUTE-GARONNE

Déploiement Fibre FTTH 2019-2022

La Communauté de Communes participe financièrement auprès du Syndicat Haute-Garonne Numérique. Les élus ont validé, pour 2020, un financement à hauteur de 32 562 euros.

Le plan de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné est étalé sur 4 ans (2018-2022) afin de permettre aux habitants de la Haute-Garonne d'accéder au très haut débit. En 2019, Fibre 31 (société créée par le délégataire du Syndicat Haute-Garonne Numérique : Altitude Infrastructure) a entrepris les démarches suivantes sur le territoire : recensement des données, relevés des boîtes aux lettres, reconnaissance des infrastructures...

TARN

Déploiement Fibre FTTH 2019-2022

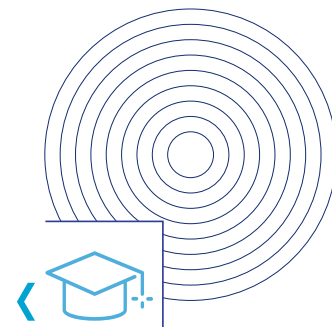
La Communauté de Communes a participé avec le Conseil Départemental du Tarn, au financement des réseaux fibre optique sur les communes de Sorèze et de Saint-Amancet pour un montant de plus de 23 000 euros en 2018. En 2019, la participation financière de la Communauté de Communes auprès du Conseil Départemental a été de 10 032 €. Le Département du Tarn et le Groupe ALTICE ont signé, le 6 juin 2019 un contrat de Délégation de Service Public pour le déploiement de la fibre FTTH sur 100% du territoire tarnais. Dans le cadre de ses missions d'information et de communication auprès des EPCI du TARN et suite à une réunion organisée en début d'année 2020 au sein de l'intercommunalité en présence du Département du TARN, de SFR FTTH et de TARN Fibre, une 3^e rencontre au sein de l'intercommunalité s'est déroulée le 27 novembre afin :

- de répondre aux interrogations résiduelles,
- de compléter certains sujets,
- de solliciter l'accompagnement de l'intercommunalité et des communes face aux contraintes opérationnelles rencontrées

AUDE / LES BRUNELS

Déploiement Fibre FTTH + antennes 4G fixe THD radio 2020-2022

Déploiement fibre porté par le SYADEN. Contact avec le Syndicat Haute-Garonne Numérique afin qu'il intègre les problématiques des habitants des Brunels domiciliés sur Saint-Ferréol.



Le « 12 » ESPACE INTERCOMMUNAL DE SERVICES

Malgré les difficultés inhérentes à la crise sanitaire et notamment les périodes de confinement en 2020, L'association Comité Bassin Emploi Lauragais Revel Sorèzois a maintenu l'essentiel des services auprès des entreprises et des personnes en recherche d'emploi. La matinée recrutement annuelle n'a pu se tenir en 2020. Cette association met en relation les offres et les demandeurs d'emploi grâce à la plateforme d'appui Ressources Humaines et aux accompagnements personnalisés des futurs salariés et plus généralement des personnes en recherche d'emploi. Cette association anime, pour la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois le dispositif Maison de Services Au Public.

◆ PLATEFORME D'APPUI RESSOURCES HUMAINES

- En 2020 : appui à la définition des postes, traitement des offres d'emploi, interface avec le Service Public de l'Emploi.
- En 2020, 305 offres d'emploi ont été traitées. (rappel 349 en 2019). Pour traiter ces offres, l'association Comité Bassin Emploi Lauragais Revel Sorèzois a pré sélectionné et transmis 2 154 candidatures. 217 offres sont satisfaites en fin de période considérée. L'association gère un « fichier compétences locales » de 384 fiches actives en fin de période considérée.

◆ PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Les conseillères emploi assurent une permanence sans rendez-vous afin de permettre aux personnes en recherche d'emploi de venir spontanément en étant assurées d'être reçues. Nombre de contacts sur cet accueil physique ,téléphonique et mail : 5 194.

En parallèle sont proposés des entretiens de conseils en techniques de recherches d'emploi, en création d'entreprise, des suivis et des parrainages : 231 personnes ont été reçues dans ce cadre.

L'association Comité Bassin Emploi Lauragais Revel Sorèzois a organisé, autant que possible compte tenu du contexte sanitaire : des ateliers pour dynamiser la recherche d'emploi et une première édition de Markethon en janvier 2020.

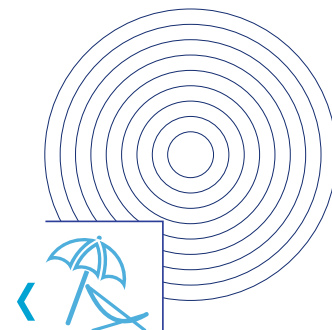
Pour accompagner les employeurs et les demandeurs d'emploi, l'association Comité Bassin Emploi Lauragais revel Sorèzois anime et gère les Rencontres Sociales et les permanences des partenaires.

AILES - Cap Emploi de la Haute-Garonne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne - Chambre des Metiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne - CIBC du Tarn - Pôle Emploi Suivi renforcé - SPIP de la Haute-Garonne - Mission Locale de la Haute-Garonne.

◆ PRESTATION MAISON SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

Ce service permet aux usagers de bénéficier d'un accueil spécialisé pour Pôle Emploi et la Carsat (retraite). Une personne a été spécialement formée pour cela. Elle a accompagné, en 2020 :

- 590 demandes concernant Pôle Emploi (accompagnement pour les inscriptions, actualisations, réalisation du profil compétences, numérisation de documents, édition d'attestation, mise en relation avec la plateforme téléphonique, etc...)
- et 37 demandes concernant la CARSAT (accompagnement pour la création de l'espace personnel, l'édition de relevé de carrière, l'envoi de messages, etc ...).



AMÉNAGEMENT DU SITE DE SAINT-FERRÉOL

La Communauté de Communes est compétente pour mener toute action d'aménagement, de gestion et d'entretien à l'intérieur du périmètre de la zone touristique et de loisirs du site de Saint-Ferréol visant à permettre, dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de qualité, tous les usages liés à la fréquentation touristique de cette zone. En sont exclues les actions concernant l'organisation et la sécurité du service public de la baignade qui restent de la compétence des communes.

Le bassin de Saint-Ferréol, « source du Canal du Midi » est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et a obtenu, en 2018, le renouvellement de la labellisation Grand Site Occitanie.

Un investissement de 3,5 M€ a été acté par les élus de la Communauté de Communes afin de redynamiser le site. L'objectif est de positionner la destination « Aux Sources du Canal du Midi » sur les segments du tourisme local et durable en déployant une stratégie autour des Activités de Pleine Nature (terrestre, nautique), de la culture (Le Réservoir, patrimoine hydraulique) et des métiers d'art à destination des habitants et des visiteurs de l'intercommunalité.

Pour mener à bien cette démarche, sous la mandature 2014-2020, un comité de pilotage « Saint-Ferréol et les rigoles » a été mis en place. Co-présidé par l'Etat et la Communauté de Communes, il associe les communes concernées, la Région (Grand Site Occitanie), le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et les Conseils Départementaux. Il s'est réuni 3 fois et s'appuie sur un Comité Technique composé des services de l'Etat (DREAL, DDT31, DDT81, ABF81, ABF31), de la Région, du PnR, CAUE31/81 (6 comités techniques). Un plan de référence global a été réalisé en 2018/2019 composé de 2 parties : Diagnostic & Stratégie.

Dans le cadre de la nouvelle Commission Aménagement du Territoire mise en place le 28 juillet 2020, 4 groupes de travail en lien avec le site de Saint-Ferréol ont été mis en place : gouvernance, base de loisirs, aménagement et patrimoine et développement touristique. La Commission Aménagement du Territoire s'est réunie le 25 septembre 2020. Le groupe de travail « base de loisirs » s'est réuni le 7 septembre 2020, le 14 octobre 2020 et le 9 décembre 2020.

◆ AMÉNAGEMENT D'AIRES DE STATIONNEMENT

Le site de Saint-Ferréol connaît une fréquentation forte tous les week-ends et pendant les vacances scolaires. Conformément au diagnostic réalisé dans le cadre du plan de référence du site, les élus communautaires de la mandature 2014-2020 ont décidé d'engager l'aménagement paysager d'aires de stationnement.

Une planification de l'opération en plusieurs tranches :

- Secteur de l'Encastre et du Musée
- Secteur d'En Teste et de l'Hermitage

Le Permis d'Aménager de l'aire de stationnement de l'Encastre déposé en Mai 2019, a été délivré en septembre 2019. L'opération consiste en la recomposition de l'aire de stationnement, la revalorisation de l'ancienne tuilerie, la rénovation des sanitaires, l'intégration d'une colonne à verre enterrée, la mise en conformité de l'installation électrique et l'articulation des chemins piétons.

Les travaux d'aménagement de ce secteur ont débuté en novembre 2019. Suite à une interruption liée au premier confinement le 19 mars 2020, les travaux ont repris le 27 avril 2020 en garantissant l'application des mesures barrières aux salariés des chantiers.

L'aire de stationnement a ouvert au public le 4 juillet 2020.

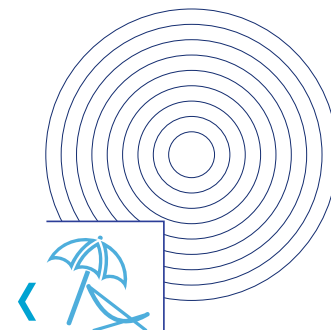
Le montant total prévisionnel de cette opération est estimé à 959 967 €.



Saint-Ferréol : aire de L'Encastre



Saint-Ferréol : entrée de l'aire de L'Encastre



Le Permis d'Aménager de l'aire de stationnement du Musée

Il a été déposé en Mai 2019. Situé en site classé, cet aménagement a été soumis à un délai d'instruction de 8 mois : 2 passages en Commission Départementales des Sites et des Paysages se sont déroulés au second semestre 2019. Le Permis a été délivré en février 2020 et les travaux ont démarré.



Suite à une interruption liée au premier confinement le 19 mars 2020, les travaux ont repris le 27 avril 2020 en garantissant l'application des mesures barrières aux salariés des chantiers. Les aires de stationnement de la Gerbe d'Eau et de la Digue ont ouvert au public respectivement le 30 mai 2020 et le 4 juillet 2020. Ces aménagements sont volontairement sobres et qualitatifs : conservation des arbres existants, 600 m² d'espaces engazonnés (réception en Novembre 2020), mobilier bois, aucune imperméabilisation des sols.

◆ AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS

La Communauté de Communes a fait l'acquisition, en 2015, de la base de loisirs implantée sur le site de Saint-Ferréol (environ 15 000 m²). Cet équipement ancien et vétuste (amiante, faible isolation, structure fragilisée, système de chauffage et de production d'eau chaude obsolètes ...) génère une consommation d'énergie élevée.

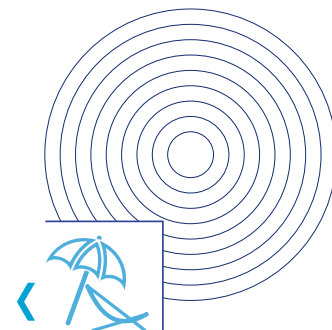
Afin de réduire la consommation d'énergie et être en phase avec un tourisme durable, une opération de requalification de cet espace public en deux phases a été lancée :

- Phase 1 : Démolition de la base de loisirs existante ;
- Phase 2 : Construction d'une nouvelle base de loisirs dans une approche environnementale qualitative.

La future base de loisirs regroupera des Activités de Pleine Nature autour d'éléments bâtis (point info, école de voile, salle commune, sanitaires et douches...) et d'aménagements paysagers intégrés au milieu naturel. La Communauté de communes a lancé un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la base de loisirs du bassin de Saint-Ferréol, le 18 septembre 2018. Le projet architectural proposé par Apache Architectes (Montpellier) a été retenu. Ce projet favorise une approche bioclimatique : utilisation au maximum du bois et du verre ; recherche de l'optimisation énergétique etc...



Projet de la base nautique et de loisirs de Saint Ferréol



Lors du Conseil Communautaire du 31 janvier 2020, la phase d'études APD intermédiaire a été validée et les élus ont décidé d'inscrire le projet de construction de la future base de loisirs du site de Saint-Ferréol dans une volonté de transition énergétique via l'appel à projet NOWATT- Région Occitanie (délibération 06-2020). La Communauté de Communes a mandaté, en mars 2020, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Des actions ont été réalisées sur les 4 items suivants :

- **Énergie** : démarrage de la démarche Bâtiment Durable Occitanie, recherche d'une haute performance énergétique et travail avec les filières locales pour une faible empreinte carbone (granit du Sidobre, sable du Tarn, bois de la Montagne Noire) ;
- **Usage** : lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage, réunions de concertation (prestataires Activités de Pleine Nature, acteurs de l'évènementiel, institutionnels etc...) ;
- **Innovation** : solutions agiles de gestion technique du lieu (confort thermique, ventilation), solutions agiles de prêt de la salle polyvalente, charte d'usage du bâtiment, livret d'accompagnement à la maintenance du bâtiment ;
- **Autres critères** : insertion sociale (clause dans le marché public de travaux, mise en place du produit METISSE : isolant biosourcé issu de la recyclerie d'EMMAUS), gestion exemplaire de l'eau (maximum de surfaces perméables, fonctionnement intelligent des jeux d'eau,

Dans le cadre de la définition des usages, une phase de consultation a été ouverte au second semestre. Plusieurs temps d'échanges se sont déroulés avec, notamment, les prestataires sportifs (VTT, rando, trail via Ferrata, équestre) et les organisateurs d'évènements sportifs (Triathlon, VTT, cross)

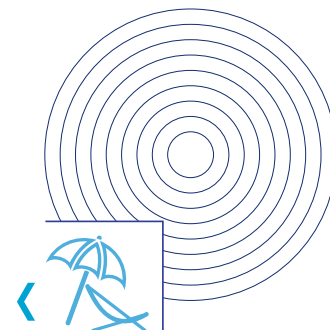
Le contexte sanitaire et législatif de l'année 2020 a entraîné un glissement du planning du projet. Suite à de nombreuses réunions avec les différents services de l'Etat, les permis d'aménager (Haute-Garonne et Tarn) de cette opération située en site classé ont été déposés en mars 2020. A la suite des passages en Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites de la Haute-Garonne (29 septembre 2020) et du Tarn (voie électronique du 20 au 30 octobre 2020), les permis d'aménager ont été délivrés le 18 janvier 2021 après avis conforme du Ministère de la Transition Ecologique.

Démolition de l'ancienne base de loisirs. La demande de permis de démolir de la base de loisirs existante a été déposée le 10 aout 2017. Le permis de démolir a été délivré le 11 juillet 2018. Une première opération a été immédiatement engagée : démolition des terrains de tennis et terrassement d'une plaine enherbée (juillet 2018). Au dernier trimestre 2019, le bureau d'études ADIAG APAVE a été mandaté par la Communauté de Communes pour réaliser un diagnostic amiante du bâtiment avant les travaux de démolition. En mars 2020, un marché public relatif au désamiantage de la base de loisirs (lot 1) et à sa démolition (lot 2) a été signé respectivement avec Amiante Ingénierie et Vidal Démolition. Le désamiantage et la démolition ont été réalisées en Avril/Mai 2020 afin de permettre une activité touristique sur la base de loisirs durant l'été 2020.



Anciens locaux de la base nautique démolis



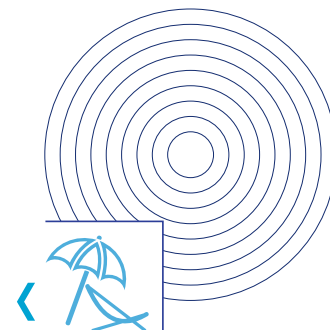


◆ SAISON ESTIVALE 2020

- Gestion des prestataires touristiques.** La Communauté de Communes met à disposition : autorisation d'Occupation Temporaire (AOT), des équipements et/ou terrains afin de permettre à des prestataires et des associations de développer des activités touristiques. La crise sanitaire liée au covid-19 a eu un impact sur l'organisation de manifestations prévues en 2020 entraînant l'annulation d'événements : Compétition de sauvetage côtier, Triathlon de Revel Saint Ferréol, Feu d'artifice.
 Des manifestations ont pu être organisées en raison de la jauge autorisée ou des règles sanitaires applicables au moment de leur déroulement : la Fête du lac (animation musicale) et les 2 marchés nocturnes organisés par Comité des Fêtes de Revel, La Calvetout (randonnée VTT) par Revel Sprinter Club.
 La Communauté a également accordé des Autorisations d'Occupation Temporaires de parcelles intercommunales pour la mise en place d'activités sportives et de loisirs :
 - Gestion de la base de loisirs intercommunale à l'entreprise « EURL base de loisirs Saint Ferréol (Stéphane Cornet) » – du 20 juin au 15 octobre 2020 : Location de paddle, canoë, catamaran, parcours accrobranche, minigolf.
 - Parcelles arborées : Association Liber Tree du 6 juillet 2020 au 5 juillet 2021 pour de la Grimpe dans les arbres et des animations environnementales
- Propreté.** Depuis avril 2019, la gestion des trois sanitaires publics situés sur le site de Saint Ferréol est assurée par la Communauté de Communes. La prestation de nettoyage est confiée à l'entreprise Point Net qui intervient selon une fréquence de passage qui varie en fonction de la période. Les objectifs en 2020 ont été d'assurer une désinfection régulière des locaux, conformément aux préconisations pour la lutte contre la propagation du Virus du covid-19 et d'améliorer la qualité du service en augmentant la fréquence de passage (2/jour) durant la saison estivale.
 - Afin d'assurer un niveau de propreté qualitatif aux abords du lac de Saint-Ferréol durant la saison estivale, la Communauté de Communes a recruté un saisonnier du 5 juin au 31 août 2020.
 - Dans le cadre d'une convention avec le SIPOM, la fréquence de collecte des bacs à ordures ménagères situés sur les parkings et à l'intérieur du Domaine Public Fluvial (chemin de ceinture) a été renforcée du 1^{er} juillet au 31 août.
- Entretien.** La Communauté de Communes assure l'entretien des espaces intercommunaux : élagage des arbres, mise en peinture, curage des fossés, gestion du Chalet de l'Office de Tourisme, remplacement du mobilier (bancs sur la digue, tables de pique-nique, barrières).
 Suite à un diagnostic de l'état phytosanitaire des arbres situés sur les parcelles intercommunales, des actions de sécurisation ont été réalisées au second trimestre 2020 : élagage et abatage d'arbres morts
- Sécurité.** Une convention signée le 15 mai 2020 entre la Communauté de Communes et la Gendarmerie permet d'assurer une surveillance plus efficace du site durant la saison estivale.



- Signalétique.** 4 panneaux en ossature bois ont été installés le 28 septembre 2020 à l'entrée de l'Accueil de Loisirs Intercommunal et des aires de stationnement de l'En-



castre, la Gerbe d'Eau et la Digue.

- **Mobilité.** Une aire de stationnement provisoire au lieu-dit d'En Rastel a été ouverte du 18 août 2020 au 30 septembre 2020. L'aménagement de ce parking a nécessité la mise en place d'une convention d'Autorisation Temporaire avec les propriétaires du terrain ainsi que la réalisation de travaux (enrochement, voie d'accès, signalétique, portique limiteur de hauteur).

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

◆ NOUVELLE COMMISSION DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- **Le 2 octobre 2020** : présentation rapide du territoire, tour de table et présentation des attentes, axes stratégiques à retenir, focus Saint-Ferréol
- **Le 25 novembre 2020** : spécial PLUi
Un avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme Intercommunal a été délibéré pour l'année 2021. Des indicateurs de suivis d'activités seront proposés par les commissions de l'Office de Tourisme à la commission Tourisme de la Communauté de Communes pour une mise en place en 2021.

Dans le cadre d'un projet d'élaboration de Schéma de Développement Touristique, une phase de « sourcing » a été initiée. 3 prestataires ont été rencontrés au second semestre 2020.

◆ ETUDE DE FAISABILITÉ POUR UN CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

En 2020, le prestataire Adoc a restitué le rapport pour la construction d'un centre aquatique :

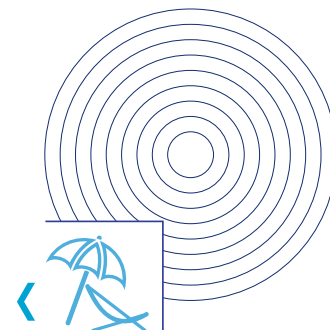
- **Phase 1** : cadrage du territoire et premières orientations
- **Phase 2** : déclinaisons des scénarios

◆ ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE PÉDESTRE ET VTT

La Communauté de Communes souhaite développer sur le territoire une offre touristique et de loisirs autour des activités de pleine nature. Afin de développer les itinéraires existants et en créer de nouveaux, contractualisation avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée) et Fédération Française de Cyclisme (FFC). Un partenariat a été établi avec le Comité Régional de la Randonnée Pédestre d'Occitanie : études, expertises, travaux, labellisation pour un montant prévisionnel de 34 465 €. Un partenariat a été établie avec la Section VTT de la FFC pour un montant de 15 000 € : mise en place des circuits, balisage, adhésion au label FFC... Le prestataire ITINERANCE VTT a été mandaté par la Communauté de Communes pour l'étude, la réalisation du dossier PDIPR, l'élaboration des conventions et les éditions de 20 circuits VTT.

L'année 2020 a été dédiée à la finalisation des diagnostics, la présentation aux communes et la mise en place/déploiement des demandes de délibérations aux communes. Quelques dates clefs :

- **Janvier 2020** : Délibération communautaire validant les 20 sentiers VTT
- **Février 2020** : Remise de la 1^{ère} version du diagnostic des sentiers de Promenade –Randonnée réalisé par FFRandonnée Occitanie
- **Février 2020** : Réunion n°2 avec les partenaires FFRandonnées et Itinérance VTT pour la coordination des projets et organisation des rencontres avec les communes.
- **Août 2020** : validation de la compatibilité des sentiers avec le PLUi
- **Octobre 2020** : réunion technique avec les Conseils Départementaux et présentation du projet en Bureau des Maires



- **Novembre 2020** : envoi à chaque commune des projets d'itinéraires les concernant et du projet de délibération municipale
- **Décembre 2020** : relance n°1 des communes de l'EPCI pour délibération municipale

ANIMATION TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme intercommunal a un rôle d'animation et de coordination des prestataires touristiques du territoire à travers l'organisation de diverses actions telles que les bourses d'échanges, les éductours, les visites chez les prestataires, l'accompagnement numérique, aides et conseils aux porteurs de projets, la sensibilisation à la réglementation en matière de commercialisation ou d'hébergement par exemple ainsi que des bilans de saison et réunion annuelle « Soirée prestataires à thème » afin de communiquer sur l'offre touristique du territoire et d'échanger entre professionnels du tourisme

Pendant les périodes de confinement et tout au long de l'année 2020, l'Office de Tourisme a accompagné les prestataires du territoire :

- Envoi des newsletters « Spécial covid-19 » /Actualités et mesures gouvernementales en termes de dispositif d'aides et de conditions d'accueil des touristes
- Phoning auprès des partenaires « Service Assistance » /Mise à jour des fiches des prestataires sur la base de données Tourinsoft : mesures sanitaires mises en place pour chaque prestation avec affichage sur le site internet www.auxsourcesducanaldumidi.com
- Plaquette « Drive et à emporter »/Création d'une liste « Drive et à emporter » des prestataires du territoire : restauration, artisanat et commerces
- POP-UP Spécial « covid-19 »/sur la page d'accueil du site internet : horaires d'ouverture de l'OTI, boutique en drive et relais d'information auprès des prestataires
- Drive de documentation touristique en remplacement de la bourse d'échanges.

◆ FREQUENTATION 2020

Baisse de fréquentation sur l'année 2020 : forte diminution des visites de groupes et un recul des touristes étrangers sur notre territoire.

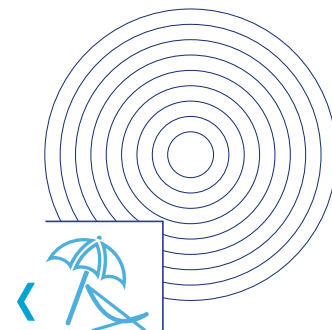
En 2020, l'Office de Tourisme Intercommunal a accueilli 47 798 visiteurs (80 195 en 2019) soit une baisse de 40 % avec 2 mois de fermeture complète en avril et novembre 2020 (confinements) et 2 mois de retard pour la réouverture des bureaux saisonniers. Les conseillers en séjour ont répondu à 17 007 sollicitations au comptoir. Les visiteurs de passage à l'OTI, essentiellement originaires de la Région Occitanie étaient en quête de sites naturels où pratiquer des activités de plein air (randonnée, vélo, VTT, via ferrata, découverte de la nature) et des activités nautiques en été (baignade, paddle, pédalo).

Le lac de Saint-Ferréol a été très fréquenté tout au long de l'année, même en hors saison.

En juillet et août, en complément du Point Infos, l'OTI a proposé un accueil « hors les murs » sur le site de Saint-Ferréol au moyen d'un Triporteur permettant d'aller à la rencontre des touristes autour du lac et les renseigner sur les activités à faire en famille ainsi que sur les différentes animations organisées sur le territoire, à l'aide du Guide touristique « Aux sources du Canal du Midi » et de l'Agenda estival 2020.

◆ ACCUEIL NUMÉRIQUE

Le site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal www.auxsourcesducanaldumidi.com véritable vitrine de la destination « Aux sources du Canal du Midi » connaît une hausse de 60% par rapport à 2019 soit 43 886 visiteurs. Depuis octobre 2020, le site est disponible en deux langues étrangères,



anglais et espagnol.

Les réseaux sociaux sont également en forte progression : page Facebook 6 677 abonnés pour 149 publications, 6 400 like et 4 865 vues / Instagram auxsourcesducanaldumidi 1 515 abonnés.

◆ PROMOTION-COMMUNICATION

- Edition 2020 Guide touristique « Aux sources du Canal du Midi » et version numérique téléchargeable sur le site internet de l'OTI.
- Nouvelle carte touristique du territoire mutualisée avec le Pays Lauragais
- Mise à jour des Carnets gourmands du Lauragais avec l'offre des producteurs locaux
- Réalisation du Guide estival 2020 avec l'agenda mensuel des animations du territoire
- Participation à l'édition 2020 du Magazine Pays de Cocagne édité à 13 000 exemplaires
- Insertions publicitaires sur la thématique « Canal du Midi, voie verte » en partenariat avec Le Réservoir
- Accueils presse en partenariat avec les CDT Tarn et Haute-Garonne et le CRT Occitanie : 2 articles parus dans la presse nationale, 2 reportages télévisés « la Carte aux trésors » et « Ushuaia TV », 2 accueils presse spécialisée tourisme, 3 émissions avec Radio Présence, 4 publications de blogueurs.
- Opération CRT avec la Dépêche « Le Tour de l'Occitanie en 180 expériences » : mise en avant de notre Grand Site Occitanie « Aux sources du Canal du Midi : Sorèze Revel St-Ferréol ».

◆ COMMERCIALISATION

- Service Groupes : chute de la fréquentation des groupes en 2020 en raison du Covid-19, 44 dossiers traités pour seulement 8 groupes accueillis, soit 267 visiteurs (baisse de 85% par rapport à 2019).
- Visites guidées en été pour les individuels : « Les trésors cachés de Saint-Ferréol » en partenariat avec Le Réservoir, les visites flash du Beffroi, le Château de Saint-Félix Lauragais, la voûte Vauban aux Cammazes et les courses d'orientation pour les enfants à Saint-Ferréol (en autonomie pour les familles).

◆ MARQUE « QUALITE TOURISME »

2020 : renouvellement de la marque Qualité Tourisme.

SITE AÉRODROME MONTAGNE NOIRE

En 2020, renouvellement pour une année des Autorisations d'Occupation Temporaire des associations et entreprises

- Vol à voile Montagne Noire (VVMN) + Renouvellement du sous-traité de gestion
- Pôle Mécanique
- APPARAT
- MODEL CLUB
- SASU P2F

Nouvelle AOT attribuée à ID DRONE pour une durée d'une année.

Face à la crise sanitaire et afin de soutenir l'activité moto-cross, l'association Moulis Motor Sport et l'association Gestion Pôle Mécanique ont été exonérées des redevances d'occupation pendant 4 mois.

Le 3 novembre 2020, les associations et prestataires sur ce site

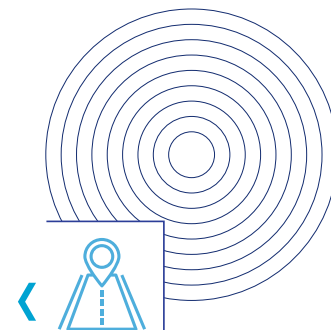
• Pour les motos :

- Association gestion pôle mécanique
- Réparation : Moulis moto
- Formation : SASU P2F de Pascal FINOT

• Pour les avions

- Vol à voile : association VVMN
- Aéromodélisme : association MODEL CLUB
- Patrimoine aéronautique : association APPARAT

ont présenté aux nouveaux élus leurs différentes activités



GROS PLAN SUR LE BUDGET DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ont transféré leurs travaux de voirie (hors bas-côté) à la Communauté de Communes. Le montant annuel des travaux de voirie pour l'ensemble des communes s'élève à 1,165 million d'euros. Chaque commune valide avec la Communauté de Communes le montant annuel qui lui est attribué. Les 3 départements (Haute-Garonne, Tarn et Aude) sont sollicités pour participer financièrement à ces travaux.

Pour 2020 le programme de travaux s'élève à 1 264 675 € HT ce qui représente une centaine de chantiers répartis sur l'ensemble du territoire.

EXEMPLES DE TRAVAUX EFFECTUÉS



◆ À LEMPAUT

Travaux de consolidation du Pont de la Métairie Rouge pour un montant de 15 292 € HT réalisés par l'entreprise GAUTHIER.

Réfection du chemin de Peyrelade avec reprofilage en grave émulsion et enduit Bi-couche pour un montant de 24 454 € HT.

◆ À SORÈZE



Réfection du chemin du Montagnet avec reprofilage en grave émulsion et enduit bi-couche pour un montant de 22 411 € HT.

◆ À SAINT FÉLIX LAURAGAIS



Réfection du Chemin de Carrière Grande avec reprofilage en grave émulsion et revêtement bi-couche, pour un montant total de 30 375 € HT.

◆ À REVEL



Aménagement du chemin de la Badorque avec une réfection complète de la chaussée et du réseau pluvial, pose de bordures et caniveaux avec création d'une piste cyclable jusqu'à la rigole de la Plaine pour un montant de 105 628 € HT pour la part intercommunale.

◆ AUTORISATIONS DE VOIRIE

Le service voirie assure également l'instruction des permissions de voirie pour la réalisation de travaux sur le domaine communal transféré. La majorité de ces autorisations concerne la pose de réseaux tels que l'eau potable, l'électricité, l'assainissement ou le téléphone, en lien avec les différents gestionnaires de réseaux, tels que ENEDIS, ORANGE, RESEAU31, SIEMN31 et 81, le SDEGH et le SDET, et la fibre, etc... et les communes du territoire.

92 arrêtés de permissions de voirie ont été produits en 2020 contre 52 en 2019 et 26 en 2018. Soit une augmentation de près de 100 % par an.

PROGRAMME VOIRIE 2020			
Communes	Montant HT	Communes	Montant HT
ARFONS	12 409.90	MONTEGUT LAURAGAIS	16 583.56
BELESTA EN LAURAGAIS	Pas de travaux	MONTGEY	23 949.81
BELLESERRE	33 566.31	MOURVILLES HAUTES	34 646.26
BLAN	32 049.00	NOGARET	5 437.00
CAHUZAC	20 326.00	PALLEVILLE	35 577.15
DURFORT	Pas de travaux	POUDIS	17 593.15
GARREVAQUES	26 750.30	PUECHOURS	11 352.87
JUZES	38 335.17	REVEL	638 508.52
LE FALGA	6 475.15	ROUMENS	Pas de travaux
LE VAUX	14 155.74	SAINT AMANCET	20 053.62
LEMPAUT	40 746.00	SAINT FELIX LAURAGAIS	93 766.80
LES BRUNEL	15 927.55	SAINT JULIA	17 541.9
LES CAMMAZES	Pas de travaux	SOREZE	86 097.03
MAURENS	12 948.40	VAUDREVILLE	9 878.65
		TOTAL 28 communes	1 264 675.84 € HT

Marchés Publics

◆ FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUN

Le service commun de la commande publique assure depuis le 1er janvier 2019 les procédures de marchés publics pour le compte de la communauté de communes et de 16 communes membres de la communauté de communes.

◆ LES PROCÉDURES LANCÉES EN 2019 ET EN 2020

Un ralentissement important du nombre de procédures lancées a été observé : 22 procédures lancées correspondant à 50 marchés (1 lot = 1 marché), soit environ une moyenne de 4 marchés par mois. Le service a passé pour 2 161 360 euros HT de marchés soit 2 593 632 euros TTC.

Un autre indicateur permet d'apprécier la répartition de l'activité du service commun : le coefficient de difficulté intégré dans les conventions de création du service en vue de la facturation et qui dépend des seuils de procédures.

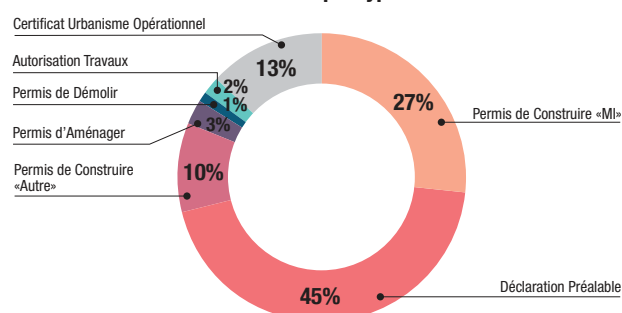


INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME

Le service a traité 697 actes d'urbanisme en 2020, pour la période allant du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020.

Les permis de construire ont représenté un tiers du volume des autorisations (**258** permis de construire, autant PC Maison Individuelle que PC Autre, soit 37% des autorisations d'urbanisme) tandis que les Déclarations Préalables représentent un peu moins de la moitié des autorisations délivrées (313 DP, soit 45%).

Nombre d'autorisations délivrées par type



En matière de **PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)**, la majorité d'entre eux sont des PC « Maison Individuelle » (191 Permis de Construire « Maison Individuelle », dont 109 nouveaux logements autorisés). La répartition de la délivrance des Permis de Construire semble suivre la typologie des pôles identifiés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :

- 115 Permis de Construire délivrés à Revel, pôle d'équilibre*
 - 41 Permis de Construire délivrés à Sorèze, pôle de proximité*
 - 15 Permis de Construire délivrés à Saint Félix, pôle de proximité secondaire*
 - 10 Permis de Construire délivrés respectivement à Blan et Lempaut
- (* terminologie du SCOT)

En France, chaque année, en moyenne l'artificialisation des espaces verts concerne pour 41 % du logement ; 16 % des espaces de services et de loisirs et 28% infrastructures routières . Pour notre territoire l'occupation des sols est la suivante : 73 % de terres agricoles, 24 % de forêts et milieu semi naturels et moins de 3% de terres artificialisées.

Concernant les **109 NOUVEAUX LOGEMENTS**, plus de 60% d'entre eux s'est construit sur la commune de Revel (61).

13 nouveaux logements ont été décomptés sur la commune de Sorèze. 4 communes ont pu créer entre 4 et 8 logements sur l'année 2020 (Lempaut, Saint Julia, Belleserre et Vaudreuille) tandis que le reste des communes se situe autour de 0 et 3 logements créés sur l'année. Une attention particulière est portée sur la qualité du service proposé : pas d'autorisation tacite, réalisation des notifications, gestion de l'ensemble des consultations des services extérieurs et tâches administratives connexes.

SUIVI DES PROCÉDURES D'URBANISME

◆ POURSUITE DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL Prescrit par délibération du 11/04/2017

Le projet d'élaboration du PLUi a été en partie suspendu en 2020, du fait de la crise sanitaire actuelle et des élections municipales et communautaires.

Pour autant, la Communauté de Communes a pu démarrer le travail sur la phase « règlement » :

- Travail dans chaque commune sur les trames règlementaires (Emplacement Réservé, Changement de Destination et Élément du Patrimoine à préserver)
- Elaboration d'une première version de travail du zonage (zones Urbaines et à Urbaniser).

Durant l'année 2020, 12 réunions PLUi se sont déroulées, comprenant 4 commissions PLUi et 3 réunions techniques avec les services de l'Etat.



◆ **FINALISATION DE LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE.**

- Réunion d'examen conjoint avec les Partenaires Publiques Associés le jeudi 20 février 2020
- Enquête publique unique : du samedi 20 juin 2020 au mardi 21 juillet 2020
- Avis défavorable du commissaire enquêteur, en date du 20 août 2020
- Approbation de la procédure le 29 septembre 2020 en conseil communautaire

◆ **APPROBATION DE LA RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU DE SORÈZE**

Procédure induite par la stratégie d'aménagement du site de Saint Ferréol et le besoin d'organiser le stationnement autour du bassin. Une procédure de révision allégée a été engagée pour permettre l'aménagement de secteurs limités en aires de stationnement qualitative.

- Pour rappel : prescription de la procédure et Arrêt en 2019 ; Réunion d'Examen Conjoint avec les Partenaires Publiques Associés le 12 novembre 2019
- Enquête publique prescrite par l'Arrêté N°02-2020 du 23 janvier 2020 de monsieur le président : elle s'est déroulée du 17 février 2020 au 18 mars 2020.
- Avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur, daté du 24 avril 2020.
- Approbation de la révision allégée le 28 juillet 2020 en conseil communautaire (délibération N°95-2020)

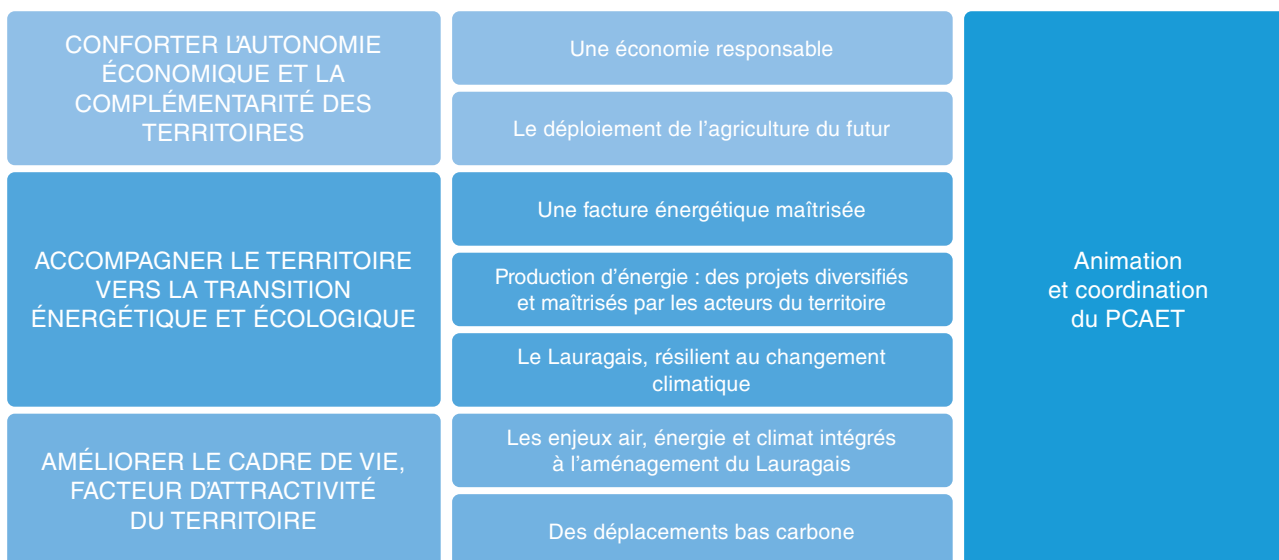
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec le PETR « Pays Lauragais » ; lors du conseil communautaire du 31 janvier 2020, approbation du PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET) qui détaille pour notre territoire les mesures en faveur de la transition énergétique.

Le PCAET est un outil au service du territoire (il est porté par le PETR) dans un objectif double : celui de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique .

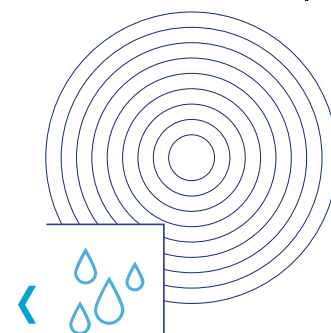
Le Programme d'actions 2020-2026 présentées dans le PCAET adopté par le PETR le 10/02/2020 propose 243 actions dont 121 actions déclinées pour notre communauté de communes. Plus précisément 36 actions à déployer directement par l'interco, 45 par les partenaires et 40 par le PETR. (cf. page 5 et suivantes du document PCAET 2020-2026 validé PETR 10/2/2020)

Le PCAET :



Cf protocole intention du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Assainissement Non Collectif



En septembre 2017, la Communauté de Communes a adhéré au Syndicat Mixte Réseau 31 pour la compétence Assainissement Non Collectif

En 2020, le nombre d'installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) : environ 2 506, le nombre d'installation d'assainissement non collectif (ANC) contrôlées et répertoriées « en service » est de 642 et le nombre d'ANC contrôlées et répertoriées « supprimées » suite à une réhabilitation s'élève à 20.

ETAT DU PARC ANC

Installation ne présentant pas de défaut constaté	255
Installation présentant des défauts	30
Installation Non Conforme	314
Absence d'installation	40

NOMBRE DE CONTRÔLES RÉALISÉS EN 2020

Contrôles de conception (Avis sur projet).....	49
Contrôles de bonne réalisation	46
Contrôles de bon fonctionnement.....	90

DÉTAIL ET CONFORMITÉ DES CONTRÔLES RÉALISÉS EN 2020

1 - Contrôles de conception

Permis de construire

Conforme	24
Non conforme	4

Réhabilitation

Conforme	21
Non conforme	0

2 - Contrôles de bonne exécution

Installation ne présentant pas de défaut constaté	19
Installation non conforme.....	27

3 - Contrôles de bon fonctionnement

Motif

Vente.....	88
Plainte.....	0
Programmé	2

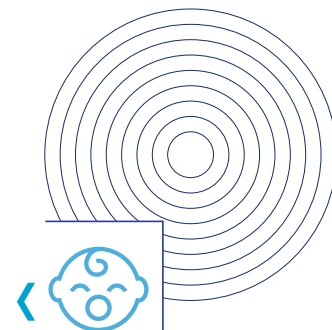
Avis

Installation ne présentant pas de défaut constaté	4
Installation présentant des défauts	5
Installation non conforme.....	66
Absence installation.....	15

PROGRAMME D'AIDES À LA RÉHABILITATION EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Etat d'avancement	TERRITOIRE Réseau31	CC Lauragais Revel Sorézois
Nombre de dossiers retenus	102	18
Nombre de dossiers finalisés	78	13
Montant total des travaux réalisés	648 947,83 €	123 285,16 €
Montant total des aides versées	318 835,11 €	54 600,00 €

Service Petite Enfance



Mise en place et suivi de la politique Petite Enfance en faveur des enfants de 0 à 3 ans, de leurs familles et des professionnels de l'accueil collectif et individuel sur le territoire intercommunal. Ce service est lié à la Caisse d'Allocations Familiales, partenaire financier, au travers du Contrat enfance jeunesse. Partenariats institutionnels : CAF 31 et 81, MSA, Conseils Départementaux 31 et 81, la DIRECCTE, PAJEMPLOI, les services des impôts.

Il est basé au sein du bâtiment CCAS centre social de la ville de Revel, ce qui permet une orientation et un accompagnement optimal des publics, vers les services du CCAS et du centre social ou les permanences Caf et CPAM qu'il abrite.

L'année 2020 a demandé une adaptation dans l'organisation du service rendu aux publics, un partenariat suivi et étroit avec les instances partenariales comme les services du département, de la Caf, de Pajemploi ou de la Direccte, une veille juridique accrue et un lien réactif par mail ou téléphone, ainsi que la mise en place de réunions en visioconférences. Les 4 multi-accueils ont été fermés lors du 1er confinement. Les assistantes maternelles agréées ont maintenu leur activité sauf problème de santé.

Le service n'a jamais cessé de fonctionner pendant les confinements. Seuls les accueils collectifs du RAM ont été fermés.

Certaines actions ont dû être annulées : passerelle avec l'accueil de loisirs, partenariat avec le Musée Le Réservoir, permanences de la puéricultrice de la PMI du Tarn, partenariat avec la médiathèque de la ville de Revel, la matinée séance photo au RAM, la fête de Noël regroupant tous les modes de garde.

Un travail de concertation avec la directrice du CCAS Centre social a permis la mise en place d'un protocole sanitaire pour l'utilisation du bâtiment et l'ouverture au public. Un protocole d'accueil du public est appliqué dans la salle enfance. La collectivité a investi dans des produits d'hygiène : gel hydroalcoolique, surchaussures, produits désinfectants, masques.

2020 étant une année d'élections, il y a eu un temps de présentation du service à la nouvelle Vice-Présidente.

La Communauté de Communes coordonne les actions autour des 0 à 3 ans. La coordinatrice reçoit, renseigne et oriente les familles en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Elle les accompagne dans leur recherche d'un mode de garde. Elle pilote l'affectation des places (2 commissions par an) en partenariat avec les quatre associations gestionnaires des établissements d'accueils du jeune enfant.

Elle assure le lien avec les services de PMI du département du Tarn et celui de la Haute-Garonne et le suivi du conventionnement avec les services de la CAF.

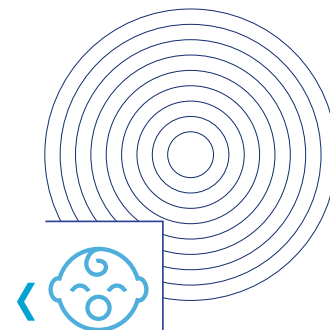
LES 4 CRÈCHES - STRUCTURES MULTI-ACCUEILS À GESTIONS ASSOCIATIVES

Les 4 établissements d'accueil du jeune enfant sont à gestions associatives et liées à l'intercommunalité par une convention d'objectifs et de financement. Situés à Blan, Revel, Saint-Felix Lauragais et Sorèze, ils assurent l'accueil collectif des enfants. **107 places sont proposées.**

Temps de travail des quatre directrices et de la coordinatrice petite enfance toutes les 4 ou 5 semaines. La collectivité verse à chaque structure des aides directes, sous forme de subventions, et des aides indirectes.

2020	Aides directes	Aides Indirectes	Total
« Les Doudous Blan » Blan	70 000 €	39 937,17 €	103 937,17 €
« Les P'Tits Clous » Revel	140 000 €	62 853,49 €	202 853,49 €
« Des Pieds et des Mains » Saint Félix Lauragais	60 000 €	51 560,09 €	111 560,09 €
« Les Lutins Soréziens » Sorèze	75 000 €	25 571,53 €	100 571,53 €
Total	345 000 €	173 922,28 €	518 922,28 €

L'affectation des places en accueil collectif. Deux commissions se tiennent chaque année. Une en mars pour les entrées à partir du mois de septembre de la même année et une en octobre pour les entrées de janvier à août de l'année qui suit. La commission est composée de 6 membres : la Vice-Présidente, un élu communautaire, deux présidents d'associations gestionnaires, une directrice, la coordinatrice petite enfance.



Entente Intercommunale avec la Communauté de communes Sor et Agout : accès aux 10 modes de garde pour les habitants des 2 territoires. Temps de travail réguliers entre coordinatrices.

Participation à des réunions de travail avec les directrices et les présidents concernés par le projet de construction d'une nouvelle crèche – structure multi accueil sur la commune de Saint - Félix Lauragais.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL

Cette action s'inscrit dans un second partenariat financier avec la Caisse d'allocations familiales, le contrat projet, cumulable avec le contrat enfance jeunesse. Environ 80 assistantes maternelles en activité Locataire au sein du CCAS-centre social de la ville de Revel, le RAM intercommunal dispose d'un bureau et d'une salle enfance équipée pour recevoir un public d'assistantes maternelles, d'enfants et de parents.

Ses missions :

- Des animations collectives animées par une éducatrice de jeunes enfants : 3 matinées par semaine sur le site situé à Revel et selon un planning sur la commune de Blan en RAM itinérant. Il a été proposé de déplacer les séances de RAM itinérant. Après recherches et visites, il s'installera sur la commune de Cahuzac. Ces accueils collectifs permettent aux enfants de rencontrer la collectivité et aux assistantes maternelles de se sentir moins isolées dans leur métier. Les accueils collectifs ont fermé de mars à mai 2020.
- Un accompagnement administratif : aux assistantes maternelles, aux candidates à l'agrément et aux parents employeurs. L'accueil administratif n'a jamais été interrompu pendant les confinements.

Ses actions :

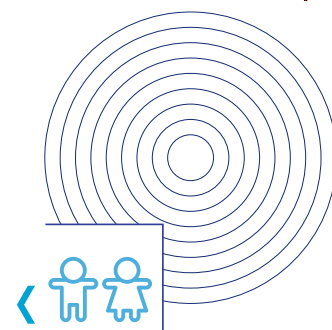
Partenariat avec l'association « Mots et Merveilles » pour des séances contes mensuelles sur le RAM.

Atelier éveil sensoriel Musiques du Monde, 1 fois par mois

La Communauté de communes offre à chaque assistante maternelle qui en fait la demande un « **agenda des nounous** » qui lui permet de tenir à jour ses accueils sur l'année en cours.

Les autres années, **le spectacle de Noël** est proposé aux enfants accueillis en accueils collectifs et aux enfants accueillis aux domiciles des assistantes maternelles. Exceptionnellement la formule a été aménagée en 2020 pour permettre d'offrir un peu de magie de Noël : de petites représentations en comités restreints créées pour nous par nos intervenantes musique et contes ont été proposées aux enfants accueillis par les assistantes maternelles.

Service Enfance 3-11 ans



La gestion de l'accueil de loisirs intercommunal est confiée à un prestataire dans le cadre d'un marché public. En 2019, suite à une consultation pour le renouvellement de cette prestation, la candidature de l'association Léo Lagrange Sud-Ouest a été retenue.

La durée de ce marché est de 2 ans à compter du 6 janvier 2020 (2020-2021), avec la possibilité d'une reconduction pour une période de 2 ans (2022-2023).

La mission confiée au gestionnaire comprend :

- La gestion pédagogique : accueil des enfants de 3 à 11 ans les mercredis en période scolaire et les vacances scolaires, organisation de sorties et séjours, mise en œuvre du projet pédagogique.
- Le suivi administratif, financier et ressources humaines.
- La gestion organisationnelle : restauration comprenant la fourniture et le service.
- Le nettoyage des locaux.

Le montant du marché pour l'année 2020 est de 129 783,16 €.

LA GESTION PÉDAGOGIQUE DE 2020

Un fonctionnement adapté à la crise sanitaire lié au covid-19.

Durant les deux périodes de confinement, l'accueil de loisirs a été ouvert aux enfants des personnels prioritaires, indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Un protocole d'accueil a été mis en place afin de respecter les gestes barrières depuis mars 2020 et sera maintenu tout au long de l'année, conformément aux directives Ministérielles.

Afin de rendre cette période moins anxiogène pour les enfants, les protocoles sanitaires ont été mis en œuvre par l'équipe de direction et d'animation de façon ludique et pédagogique : instauration de rituels (circuit pour la circulation dans les locaux...), adaptation des jeux et des temps d'animation (constitution de groupes moins important...). Durant cette période, la plaine de jeu de la structure a été un réel atout pour la mise en place d'activités de plein air et les sorties des enfants.

Les effectifs d'encadrement ont également été adaptés à la situation, de 2 à 5 animateurs en période de confinement et jusqu'à 14 animateurs en été afin de constituer des groupes moins importants.

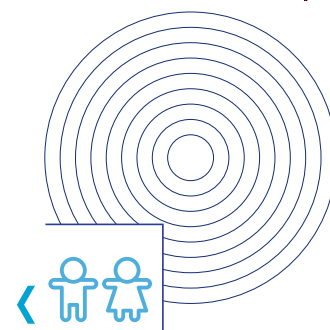
Durant les vacances estivales, afin de pallier à l'annulation du séjour mer prévu dans le cadre du marché, le nombre de mini camps proposés entre juillet et août a été revu à la hausse, soit 14 au lieu de 6 habituellement programmées sur cette période pour une participation de **105 enfants**.

Au-delà des programmes d'animations quotidiens adaptés à 3 tranches d'âge 3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans, des activités complémentaires ont été proposées durant les vacances et les mercredis en période scolaire. Malgré les contraintes liées à l'organisation de sorties, il a été proposé des journées équitation, parc accrobranche, et visite de ferme pédagogique...durant les vacances scolaires. Toutefois, la venue d'intervenants a été privilégiée cette année.

Les activités en lien avec le site de Saint Ferréol ont également été renforcées : Baignade quotidienne dans le lac, activité nautique, jeu de piste...

Suite au bilan des années précédentes, deux séjours ont été organisés durant les vacances d'hiver afin de proposer des programmes plus adaptés au rythme de chaque tranche :

- **9-11 ans** : du 17 au 21 février à Ercé en Ariège, participation de 17 enfants (ski, randonnée, spéléo...)
- **6-8 ans** : du 24 au 28 février aux Monts d'Olmes, participation de 20 enfants (ski, raquette, igloo...)



En chiffres

Compte tenu de la situation sanitaire, la fréquentation 2020 a diminué en comparaison avec les années précédentes. Par ailleurs, la capacité d'accueil a dû être limitée à 80 enfants pour permettre la mise en place des mesures sanitaires.

425 enfants de l'intercommunalité de 3 à 11 ans ont fréquenté l'accueil de loisirs au cours de l'année 2020. Ces enfants proviennent pour 65% de la Haute-Garonne, 34 % du Tarn, 0,5 % de l'Aude. Les enfants de communes extérieures à la Communauté de Communes représentent 0,5%.

Moyennes journalières : hors période de confinement

- le mercredi : 80 enfants le matin et 65 enfants l'après-midi,
- les petites vacances : hiver : 75, automne : 80, Noël : 35
- 80 en juillet, 60 en août Moyennes journalières

Moyennes journalières en période de confinement

Vacances de printemps : 8

Mercredi : 4

Dispositif d'aide aux familles

Le dispositif spécifique d'aide aux familles mis en place en 2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Tarn a été reconduit pour l'année 2020. Pour rappel, ce dispositif d'aide à l'accès aux accueils de loisirs apporte un soutien financier aux familles. Il permet également d'harmoniser les aides entre les départements du Tarn et de la Haute-Garonne.

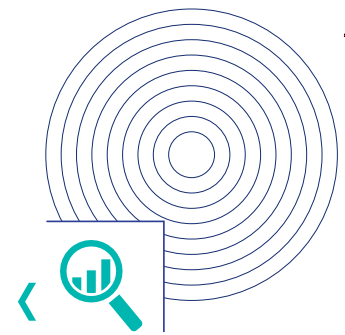
Plan Mercredi

Poursuite du dispositif « plan mercredi » qui vise à renforcer les partenariats école / accueil de loisirs / associations ainsi qu'à élargir le champ d'activités proposées aux enfants. Les financements alloués par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne visent à renforcer les partenariats locaux et à étoffer l'offre éducative proposée durant les temps d'activité du mercredi. Compte tenu du contexte sanitaire, les échanges avec les structures partenaires ont été annulés.

Prestations liées au fonctionnement

La Communauté de Communes a supporté les dépenses liées aux prestations d'entretien des locaux et des espaces verts assurée par l'ESAT Chantecler.

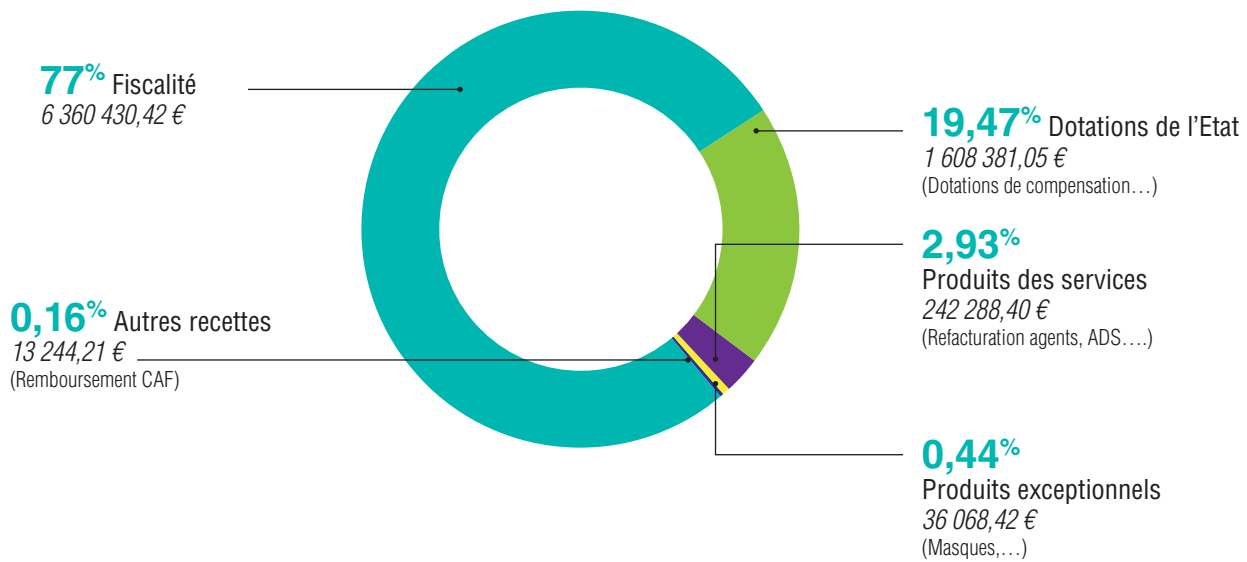
Bilan financier 2020



Le budget de la Communauté de Communes est annuel. Il se divise en 2 sections : le fonctionnement (les dépenses courantes) et l'investissement (l'achat de matériel, construction d'équipements...)

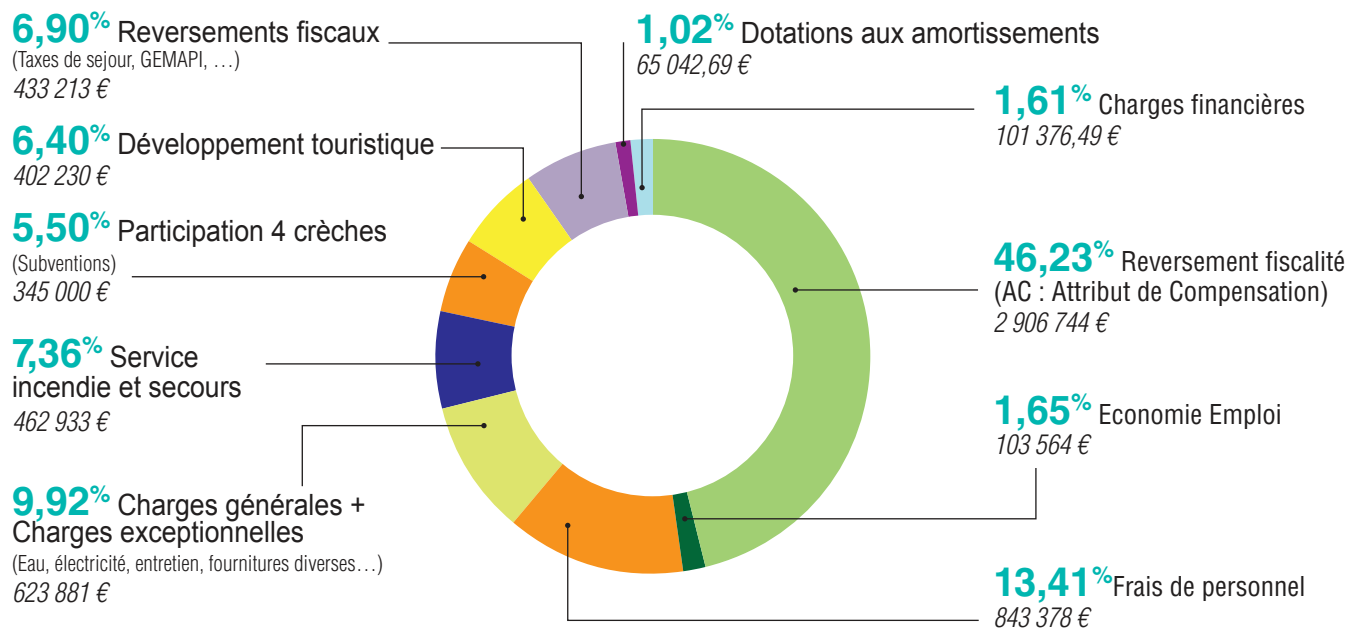
Recettes de fonctionnement 2020 = 8 260 412,50 €

Le total des recettes liées à la collecte des Ordures Ménagères (OM) d'un montant de 2 285 734 € et l'excédent reporté 2019 d'un montant de 397 168 € ne sont pas repris dans le graphique.



Dépenses de fonctionnement 2020 = 6 287 362 €

Le total des dépenses liées à la collecte des Ordures Ménagères (OM) d'un montant de 2 207 706,60 € n'est pas repris dans le graphique.



Budget principal - Bilan 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées	8 503 515,48 €
Recettes réalisées	10 546 148,50 €
Résultat	+ 2 042 631,02 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	3 477 344,07 €
Recettes réalisées	2 903 664,10 €
Résultat déficit	- 573 679,97 €

RAR dépense 2020 = 1 275 587 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE 2019

	RÉSULTAT à la clôture de l'exercice 2019	PART AFFECTÉE à l'investissement Exercice 2019	RÉSULTAT de l'exercice 2019	RÉSULTAT de clôture de l'exercice 2020
FONCTIONNEMENT	1 467 168,19	1 070 000	2 042 631,02	2 439 799,21
INVESTISSEMENT	- 645 105,74		- 573 679,97	- 1 218 785,71
TOTAL	822 062,45	1 070 000	1 468 951,05	1 221 013,50

Les détails des budgets annexes sont présentés en **ANNEXE 2**

La fiscalité économique du Territoire

Fiscalité professionnelle
des Communes trans-
férée à la Communauté
de Communes en 2017.
4,3 millions d'euros



Les charges transférées par les
communes à l'incommuni-
té voirie, emprunts voirie, zones
économiques, aire accueil gens
du voyage, PLU des communes...
1,5 millions d'euros



Les Attributions de Compen-
sations « AC » représentent
le montant que reverse
la Communauté de
Communes aux communes
2,8 millions d'euros

Postes principaux des charges transférées par les communes à la Communauté de Communes :
1,5 millions d'euros dont principalement, travaux de voirie et annuités des emprunts voirie, zones écono-
miques, aire accueil gens du voyage

Taux des taxes intercommunales 2020

(Taux identiques 2018 et 2019)

Taxe d'habitation : **2,59%**

Foncier bâti : **2,17%**

Foncier non-bâti : **9,83%**

Cotisation Foncière Entreprise (CFE) : **32,26%**
(taux harmonisé pour les 28 communes en 2022)

Administration générale et ressources humaines



ADMINISTRATION GÉNÉRALE : MISSIONS

Fonction transversale menée en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la Communauté de Communes (direction, élus, agents) et les autres syndicats, établissements, communes membres associés.

Parmi ses missions :

- Accueil du public (physique et téléphonique).
- Gestion des ressources humaines.
- Exécution des procédures budgétaires, comptables.
- Suivi des budgets (1 budget principal et 8 budgets annexes), de la trésorerie, de la fiscalité, de la comptabilité générale (1623 écritures).
- Préparation des commissions, conseils, réunions de bureau et comptes rendus.
- Mise en place, animation et coordination des projets intercommunaux, des subventions, des procédures
- Préparation et suivi des marchés publics, des contrats.
- Gestion des procédures contractuelles avec les financeurs (CAF, Région, Département, Fonds Européens) et des dossiers de subventions
- Coordination des services opérationnels : Petite Enfance / Enfance, Économie, Développement touristique, Voirie
- Gestion du patrimoine immobilier
- Assistance aux partenaires
- Relations autres partenaires : Préfectures, PETR...
- Veille administrative et réglementaire.

L'ÉQUIPE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2020

◆ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- 1 agent catégorie A
- 1 agent catégorie C
- 1 agent contractuel catégorie C

◆ SERVICE FINANCES

- 1 agent catégorie B
- 1 agent contractuel catégorie C

◆ SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE ET TOURISTIQUE

- 1 agent CDI catégorie A
- 1 agent contractuel catégorie C
- 1 agent catégorie B également en charge service enfance
- 1 agent catégorie C (en arrêt en 2020)

◆ SERVICE PETITE ENFANCE

- 1 agent catégorie A

◆ SERVICE VOIRIE

- 1 agent catégorie A
- 1 agent catégorie C (20h par semaine) (4^e trimestre 2020)



◆ **SERVICE URBANISME**

- 1 agent catégorie A
- 1 agent 50 % catégorie B
- 1 agent catégorie C
- 1 agent 80 % catégorie C

- ◆ **SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES** (service mutualisé en 2017 avec la ville de Revel). L'activité du service pour le compte de la communauté de communes représente environ 10%. En 2020, l'activité du service pour la communauté de communes a principalement consisté en la gestion des payes et des carrières des agents intercommunaux.

- ◆ **SERVICE COMMUN MARCHES PUBLICS** (service commun mis en place à compter du 1^{er} janvier 2019).
- 1 agent contractuel cat B
 - 1 agent contractuel cat B
 - 1 agent contractuel cat C

AUTRES STRUCTURES (CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION)

◆ **OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

3 agents en position de détachement auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal:

- Direction (1 agent de catégorie B)
 - 2 conseillers touristiques (agents de catégorie C en disponibilité pour convenance personnelle respectivement depuis le 1^{er} février 2019 et le 1^{er} février 2020)
- 1 agent mis à disposition catégorie C

◆ **VILLE DE REVEL**

- Mise à disposition d'un agent de catégorie A assurant l'encadrement des services communs marchés publics et ressources humaines.
- Mise à disposition par la Ville de Revel de personnel municipal pour des missions d'entretien des bâtiments, de la voirie, et des espaces verts intercommunaux.

◆ **VILLE DE SORÈZE**

- Mise à disposition par la Ville de Sorèze de personnel municipal pour des missions d'entretien des bâtiments, de la voirie, et des espaces verts intercommunaux.

◆ **VILLE DE SAINT-FÉLIX-LAURAGAIS**

- Mise à disposition par la Ville de Saint-Félix de personnel municipal pour des missions d'entretien des espaces verts intercommunaux.

◆ **VILLE DE BLAN**

- Mise à disposition par la Ville de Blan de personnel municipal pour des missions d'entretien des bâtiments, de la voirie, et des espaces verts intercommunaux.



MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE CRÈCHE INTERCOMMUNALE À SORÈZE

Travaux de réhabilitation réalisés en 2019 le multi-accueil situé à Sorèze a été mis en service en février 2020. Le mois de janvier a été consacré à l'aménagement de la structure : mise en place du mobilier, déménagement des anciens locaux, ouverture des réseaux (eau, électricité, télécom).

Ce bâtiment de 190 m² permet d'accueillir 18 enfants et dispose de deux salles d'éveil, 3 dortoirs, une salle de change, un hall d'accueil, une zone restauration, une buanderie ainsi que des espaces de rangement. Cette structure bénéficie d'un espace vert arboré de 3200 m².

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CRÈCHE INTERCOMMUNALE À SAINT FÉLIX LAURAGAIS

Premier semestre 2020, l'équipe de maîtrise d'œuvre a poursuivi les phases d'études préalables au lancement de la consultation des entreprises pour les marchés de travaux, 14 lots dans le cadre de cette opération. Validation du choix des entreprises par le Conseil Communautaire en juillet 2020 et lancement de la construction début septembre 2020.

La livraison du bâtiment est prévue en septembre 2021, pour une ouverture au public à cette date.

Le futur bâtiment du multi-accueil se situera à proximité immédiate de l'école du Colombier regroupant ainsi les structures enfance et petite enfance. D'une surface de 330 m², ce multi-accueil aura une capacité de **21 places**. Ouverte sur la plaine du Lauragais, elle se composera de deux salles d'éveil, d'une salle de motricité, de deux salles de changes, d'un espace restauration, de zones techniques. L'espace extérieur sera composé d'une terrasse et d'un espace vert ombragé.

L'estimation du coût des travaux en phase Projet (PRO) est de 635 000 € HT.

Financements de l'opération : Communauté de Communes, Etat (DETR), Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, Département de la Haute-Garonne, La Région, Fonds Européens (Leader).

ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT ET MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET PARCELLES INTERCOMMUNALES

4 multi-accueils ; 1 accueil de loisirs, 1 Maison de Services au Public ; 4 bureaux d'information touristiques, 1 aérodrome, site de Saint Ferréol (base nautique, sanitaires, parcelles intercommunales, aires de stationnement), 4 zones économiques, siège de la Communauté de Communes.

- **Travaux de réparation et d'entretien courant** : 70 interventions programmées en 2020 réalisés par les entreprises du territoire et les services techniques communaux dans le cadre de conventions.
- **Maintenance et entretien annuel des équipements des bâtiments intercommunaux**. Vérifications et maintenance des installations électriques ; vérifications et maintenance des équipements de sécurité incendie ; entretien des systèmes VMC et climatisation ; maintenance des portes automatiques et ascenseurs.
- **Espaces verts**
 - Réalisation d'un diagnostic annuel du patrimoine arboré des parcelles intercommunales et programmation d'actions préventives et curatives.
 - Programmation des tontes, taille d'arbres et de haies, nettoyage des espaces.

AUTRES OPÉRATIONS RÉALISÉES

- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi de travaux de rénovation de la crèche intercommunale située à Revel : réfection de la toiture, isolation, climatisation
- Remplacement de la clôture de la crèche intercommunale – commune de Blan
- Aménagement d'un espace de rangement extérieur – crèche intercommunale – commune de Sorèze

Aire d'accueil des gens du voyage

La communauté de communes a adhéré au syndicat mixte SMAGV -MANEO (2018) qui gère les aires des gens du voyage ; adhésion « à la carte » au SMAGV-MANEO pour la gestion et le fonctionnement de l'aire d'accueil située à En Berny , commune de REVEL.

En 2020, la communauté de communes a désigné les délégués auprès de ce syndicat : 2 titulaires Bertrand GELI et Alain ITIER et 2 délégués suppléants : François LUCENA et Michel VERGNES.

En 2020 le taux d'occupation était de 100%.

Nombre total de jours d'occupation : 5 852 jours (rappel en 2019 : 4 566 jours).

Total nombre de voyageurs accueillis : 79 personnes (rappel en 2019 : 77 personnes)

FINANCES 2020

Dépenses €		Recettes €	
Charges générales (eau, électricité, fournitures, réparation, ...)	32 676	Droit de place	2 790
Charges de personnel	35 102	Remboursement eau & électricité	5 361
Dotations aux amortissements	1 007	Subventions	25 420
TOTAL	74 973	TOTAL	33 572

Participation de la Commune de Revel via les attributions de compensation lors du Transfert de cette compétence en 2020 : 19 507 euros (montant actualisé en CLECT en 2019)

Reste à charge de la communauté de communes en 2020 : 21 894,64 euros (rappel solde net à la charge de l'intercommunalité en 2019 = 20 969 euros)

Le syndicat assure la gestion et l'entretien de l'aire d'accueil, en 2020 travaux réalisés :

- Travaux entretien espaces vert : élagage des arbres
- Travaux entretien courant des installations : électricité, Plomberie, ...

Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

En 2020, la communauté de communes a pris un arrêté portant désignation des représentants du CISPD. Un comité de pilotage s'est réuni le 15 octobre 2020. Pas de réunion de cette instance en 2020.



Délibérations & décisions du Président



- En 2020 : réunions de 6 conseils communautaires
- 190 délibérations
- 129 décisions du Président dans le cadre de sa délégation

DÉLIBÉRATIONS 2020

Conseil Communautaire du 31 JANVIER 2020 :

- 1-2020 : Décisions du président
- 2-2020 : Rapport égalité hommes femmes
- 3-2020 : Débat d'orientation budgétaire -Rapport orientations budgétaires 2020
- 4-2020 : RH Mise en place du télétravail
- 5-2020 : RH actualisation de l'organigramme
- 6-2020 : Site Saint Ferréol MO base de loisirs validation phase avant-projet définitif APD intermédiaire
- 7-2020 : Site Saint Ferréol aménagement paysager aires de stationnement signature avenant N°1 LOT 1 VRD
- 8-2020 : Site Saint Ferréol aires de stationnement, convention voirie CD31
- 9-2020 : Site Saint-Ferréol AOT Base nautique et de loisirs février-mai 2020
- 10-2020 : Sentiers randonnées VTT présentation des circuits
- 11-2020 : Développement économique aide à l'immobilier d'entreprise Terroïko
- 12-2020 : SPL Haute Garonne Développement projet de convention missions 2020
- 13-2020 : Approbation du plan climat air énergie territorial PCAET
- 14-2020 : VVMN AOT terrains et bâtiments 2020-2021
- 15-2020 : VVMN Sous-traité d'exploitation de gestion 2020-2021
- 16-2020 : Direction finances publiques antenne au 12

Conseil Communautaire du 5 MARS 2020 :

- 17-2020 : Décisions du président
- 18-2020 : Bilan cessions et acquisitions 2019
- 19-2020 : Taxe enlèvement ordures ménagères TEOM Taux 2020
- 20-2020 : Fiscalité vote des taux 2020
- 21A-2020 : Petite enfance 4 multi accueil subvention 2020
- 21B-2020 : Economie CBE participation 2020
- 21C-2020 : OTI EPIC participation 2020
- 21D-2020 : Syndicat mixte musée et jardins canal du midi participation 2020
- 21E-2020 : Syndicat mixte Pays Lauragais et GAL participation 2020
- 21F-2020 : Syndicat mixte Manéo participation 2020
- 21G-2020 : Syndicat mixte Bassin de l'Agout Bassin Hers Girou Bassin FRESQUEL participation 2020
- 21H-2020 : Syndicat mixte Haute Garonne numérique participation 2020
- 21I-2020 : SPL Haute Garonne Développement participation 2020
- 22-2020 : BP Compte de gestion 2019
- 23-2020 : BP CA 2019 et affectation de résultat
- 24-2020 : Budget principal BP 2020
- 25-2020 : Budget annexe aérodrome Compte de gestion 2019
- 26-2020 : Budget annexe aérodrome CA 2019 et affectation de résultat
- 27-2020 : Budget annexe aérodrome BP 2020
- 28-2020 : Budget annexe ZAE Pomme 2 Compte de gestion 2019
- 29-2020 : Budget annexe ZAE Pomme 2 CA 2019
- 30-2020 : Budget annexe Zone La Pomme Compte de gestion 2019
- 31-2020 : Budget annexe Zone La Pomme CA 2019
- 32-2020 : Budget annexe ZI Compte de gestion 2019
- 33-2020 : Budget annexe ZI CA 2019
- 34-2020 : CA 2019 et affectation résultat 2019 3 budgets sur nouveau budget 2020 ZI La Pomme
- 35-2020 : Budget annexe ZI La Pomme complément délibération 153-2019 du 12-12-2019
- 36-2020 : Budget annexe ZI La Pomme BP 2020
- 37-2020 : Budget annexe La Prade Compte de gestion 2019
- 38-2020 : Budget annexe La Prade CA 2019 et affectation de résultat
- 39-2020 : Budget annexe La Prade BP 2020
- 40-2020 : Budget Zone Les Rieux Compte de gestion 2019
- 41-2020 : Budget annexe Les Rieux CA 2019 et affectation de résultat



Délibérations & décisions du Président



- 42-2020 : Budget annexe Zone Les Rieux BP 2020
- 43-2020 : Budget annexe Zone La Condamine Compte de gestion 2019
- 44-2020 : Budget annexe Zone La Condamine CA 2019 et affectation de résultat
- 45-2020 : Budget annexe La Condamine BP 2020
- 46-2020 : RH suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs
- 47-2020 : Création de postes et tableau effectifs non titulaires
- 48-2020 : RH instauration gratification stagiaires enseignements supérieurs
- 49-2020 : Saint Ferréol aménagement paysager aires de stationnement signature avenant N°2 au marché public lot N°1VRD
- 50-2020 : Site Saint Ferréol aménagement paysager convention de servitude SDHEG
- 51A-2020 : Avenant N°1 convention portant occupation BIT commune de Revel
- 51B-2020 : Avenant N°1 convention portant occupation BIT commune Les Cammazes
- 52-2020 : Prescription modification AVAP Sorèze
- 53-2020 : Développement numérique du Tarn
- 54A-2020 : Projet absorption SPL LRAD par la SPL MPC
- 54B-2020 : Projet de modification statutaire SPL MPC

Conseil Communautaire du 10 JUILLET 2020 :

- 55-2020 : Installation de l'assemblée délibérante
- 56-2020 : Election du président
- 57-2020 : Détermination du nombre de vice- présidents et des autres membres
- 58-2020 : Election des 6 vices - présidents et autres membres
- 59-2020 : Lecture de la charte de l'élu local
- 60-2020 : Indemnités du président, des vices présidents et autres
- 61-2020 : Délégations de pouvoir et de signature au président

Conseil Communautaire du 28 JUILLET 2020 :

- 62-2020 : Commission appel offres CAO Elections
- 63-2020 : Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- 64-2020 : Commission intercommunale pour l'accessibilité
- 65-2020 : EPIC Office de Tourisme Intercommunal
- 66-2020 : Syndicat mixte Musée et Jardins du canal du midi
- 67-2020 : Syndicat intercommunal pour ordures ménagères SIPOM
- 68-2020 : Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage
- 69-2020 : Pôle d'équilibre territorial et rural du pays Lauragais PETR
- 70-2020 : GAL des Terroirs du Lauragais
- 71-2020 : SAEML Forum d'entreprises
- 72-2020 : Association comité de bassin d'emploi CBE
- 73-2020 : SPL ARAC Occitanie
- 74-2020 : Société publique Locale SPL Haute Garonne Développement
- 75-2020 : Syndicat mixte eau et assainissement RESEAU 31
- 76-2020 : Syndicat Mixte Bassin de l'Agout
- 77-2020 : Syndicat mixte Bassin Hers Girou
- 78-2020 : Schéma aménagement et gestion des eaux SAGE HERS GIROU
- 79-2020 : Syndicat mixte aménagement hydraulique bassin Fresquel
- 80-2020 : Syndicat mixte Haute Garonne Numérique
- 81-2020 : Commission consultative SDEGH
- 82-2020 : Commission consultative SDET
- 83-2020 : Commission consultative SYADEN
- 84-2020 : Création commission locale interco sites patrimoniaux remarquables
- 85-2020 : Délégué centre hospitalier de Revel
- 86-2020 : Délégué CNAS
- 87-2020 : Collège et Lycée de Revel
- 88 A-2020 : Création de commissions thématiques et désignation des membres
- 88 B -2020 : commissions affectation des places en crèches multi accueil
- 89-2020 : Cotisation foncière des entreprises- Dégrèvement exceptionnel 2020

90A-2020 : Budget principal Syndicat mixte Bassin Fresquel complément 2020
90B- 2020 : taxe GEMAPI 2020- précisions
90C-2020 : Décision modificative N°1 Budget principal
91-2020 : RH-Intégration nouveaux cadres d'emploi régime indemnitaire
92-2020 : Mise à jour du tableau des effectifs titulaires
93-2020 : Droit à la formation des membres du conseil communautaire
94-2020 : ZAE La Pomme Cession foncière parcelle ZX 617 POINT NETT
95-2020 : Révision allégée N°5 Plan local d'urbanisme PLU Sorèze
96-2020 : Construction multi accueil Saint Félix Phase attribution du marché
97-2020 : Voirie attribution de fonds de concours 2020
98A-2020 : Site aérodrome Montagne Noire Exonération redevance AOT Moulis durant COVID19
98B-2020 : Site aérodrome Montagne noire exonération AOT Gestion Pôle Mécanique COVID19
99-2020 : Décisions du président

Conseil Communautaire du 29 SEPTEMBRE 2020 :

100-2020 : Décisions du président
101-2020 : FPIC 2020 Montants et répartition
102-2020 : Rapport activités 2019 communauté de communes
103-2020 : SPL Haute Garonne Développement participation 2019
104A-2020 : SIPOM Actualisation et élection des délégués précision délib 67-2020 du 28-07-2020
104B-2020 : Syndicat mixte bassin du FRESQUEL complément délib du 28-07-2020
104C-2020 : CIID
104D-2020 : Commission intercommunale pour l'accessibilité
105-2020 : Gestion des retraites convention adhésion CDG 31
106A-2020 : Site Saint Ferréol-démolition base de loisirs-actualisation du plan de financement
106B-2020 : Site Saint Ferréol-aménagement paysager aires de stationnement (encastre et musée)
-actualisation plan financement
107-2020 : Site Saint Ferréol AOT Base nautique octobre 2020-avril 2021
108-2020 : Sentiers de randonnées-actualisation des financements
109-2020 : Projet véloroute 84 porté par le PNR Haut Languedoc
110-2020 : Taxe de séjour-actualisation modalités d'application au er-01-2021
111-2020 : PLUi actualisation charte de gouvernance
112-2020 : Site Montagne Noire approbation déclaration de projet mise en compatibilité PLU Vaudreuille
113-2020 : Multi accueil Revel-Projets de travaux
114-2020 : Entente intercommunale avec communauté de communes sor et agout service petite enfance 2021 et 2022
115-2020 : Transfert d'un bâtiment Commune de Sorèze
116-2020 : SPL ARAC Occitanie- rapport 2019

Conseil communautaire du 26 NOVEMBRE 2020 :

117-2020 : Installation nouvelle conseillère communautaire
118-2020 : Décisions du président
119-2020 : Organismes extérieurs- Election délégués Réseau 31
120-2020 : Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance
121-2020 : Règlement intérieur
122A-2020 : Décision modificative N°2 Budget Principal
122B-2020 : Décision modificative N°1 Zone de La Prade
122C-2020 : Décision modificative N°1 Zone de la Condamine
122D-2020 : Décision modificative N°1 Zone Industrielle La Pomme
123-2020 : Engagement des investissements avant vote budgets 2021
124A-2020 : Multi accueil Revel demande aide financière 2021
124B-2020 : Aménagement Rue Gay Lussac - Demande aide financière 2021
125A-2020 : Multi accueil avenant N°2 portants prorogations et actualisation des conventions 12 mois
125B-2020 : Multi accueil participation 2021
126A-2020 : OTI avenant portant prorogation et de la convention pluriannuelle
126B-2020 : OTI participation au titre de 2021



Délibérations & décisions du Président



- 127A-2020 : Comité Bassin Emploi– Renouvellement de la convention MSAP pour l'année 2021
- 127B-2020 : Comité Bassin Emploi -Participation au titre de 2021
- 128-2020 : Dispositif Territoire d'industrie participation-forum entreprise
- 129-2020 : SPL Haute Garonne Développement participation 2020
- 130-2020 : RH Adhésion au contrat groupe assurance statuaire
- 131-2020 : Mise à disposition d'un agent de la commune de Revel
- 132-2020 : RH Mise à jour du tableau des effectifs titulaires
- 133-2020 : Prime exceptionnelle au profit des agents mobilisés crise sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19
- 134-2020 : Adhésion service paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP
- 135-2020 : Site Saint Ferréol aménagement paysager des aires de stationnement avenants
- 136-2020 : Actualisation du fonds l'OCCAL d'aides aux entreprises
- 137-2020 : Dérogation au travail du dimanche pour le commerce de détail
- 138-2020 : Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal PLUi avenant N°1
- 139-2020 : Débat annuel politique locale de l'urbanisme
- 140-2020 : Autorisations d'urbanisme-Habilitation donnée au président 2020-2026
- 141A-2020 : Voirie fonds de concours 2020-Commune de Juzes
- 141B-2020 : Voirie fonds de concours 2020-Commune de Lempaut
- 141C-2020 : Voirie fonds de concours 2020-Commune de Mourvilles Hautes
- 141D-2020 : Voirie fonds de concours 2020-Commune de Palleville
- 141E-2020 : Voirie fonds de concours 2020-Commune de Saint Amancet
- 141F-2020 : Voirie fonds de concours 2020-Commune de Saint Félix
- 141G-2020 : Voirie fonds de concours 2020-Commune Belleserre
- 142-2020 : Entretien des espaces verts Groupement de commandes avec la commune de Revel
- 143-2020 : Multi accueil Saint Félix avenant au lot N°1 voies et réseaux divers
- 144-2020 : CEJ Avenant N°1 Multi accueil Les Lutin Sorèzois
- 145-2020 : RAM Convention annuelle avec la commune de Cahuzac
- 146-2020 : Entente intercommunale Sor et Agout Petit enfance 201-2026
- 147-2020 : Site aérodrome-AOT IEMN
- 148-2020 : Site aérodrome-AOT Asso Pôle Mécanique
- 149-2020 : Site aérodrome-AOT Asso APPARAT
- 150-2020 : Site aérodrome-AOT Asso Model Club
- 151-2020 : Site aérodrome-AOT SASU P2F
- 152-2020 : Site aérodrome-AOT ID DRONE
- 153-2020 : Rapport d'activités 2019- Le RESERVOIR
- 154-2020 : Rapport d'activités 2019- Syndicat Mixte Hers Girou
- 155-2020 : Rapport d'activités 2019- Syndicat Bassin de l'Agout
- 156-2020 : Rapport d'activités 2019- Syndicat Bassin du FRESQUEL
- 157-2020 : Rapport d'activités 2019- Syndicat Mixte Réseau 31
- 158-2020 : Rapport d'activités 2019-Syndicat Mixte Manéo
- 159-2020 : Rapport d'activités 2019- Syndicat Mixte PETR Pays Lauragais

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Registre des décisions du président 2020

- DP 2020-01 : Saint Ferréol-sanitaire secteur l'Encastre modification de l'installation électrique
- DP 2020-02 : Recrutement instructeur autorisation urbanisme publication Le Moniteur
- DP 2020-03 : SIG SOGEFI Maintenance année 2020 dernière reconduction
- DP 2020-04 : Révision allégée du PLU Sorèze -Annonce légales pour enquête publique
- DP 2020-05 : Saint Ferréol secteur l'Encastre sanitaire autonome
- DP 2020-06 : Saint Ferréol visuels des opérations en cours
- DP 2020-07 : Aérodrome Montagne Noire RC Exploitant 2020
- DP 2020-08 : Site Saint Ferréol MO Aménagement aires de stationnement avenant N°2
- DP2020-09 : Service Petite Enfance -Animation
- DP2020-10 : Formation professionnelle - Agents intercommunaux -PSC1
- DP2020-11 : Base de loisirs Saint Ferréol-Demande de reconnaissance BDO
- DP2020-12 : Base de loisirs Saint Ferréol-Assistance MO appel projets NOWATT
- DP2020-13 : ZI la Pomme Raccordement au réseau pluvial parcelle ZX 327
- DP2020-14 : Multi accueil Blan travaux aménagement révision d'un portillon
- DP2020-15 : Multi accueil Blan ALSH Réparations diverse
- DP2020-16 : Multi accueil Revel réparations diverses
- DP2020-17 : Saint Ferréol aménagement aires de stationnement-colonne à verre
- DP2020-18 : Saint Ferréol aménagement aires de stationnement déconnexion réseau électrique
- DP2020-19 : Saint Ferréol désamiantage et démolition base de loisirs existante
- DP2020-20 : Informatique intégration agent service développement économique prestataire Echo Système
- DP2020-21 : Communauté de communes - aménagement bureau placard
- DP2020-22 : Communauté de communes - aménagement bureau table
- DP2020-23 : Saint Ferréol prestation de nettoyage 2020-2021 reconduction
- DP2020-24 : Sécurité incendie des bâtiments-Vérification et maintenance annuelle 2ème reconduction
- DP2020-25 : BIT maintenance portes automatiques 2ème reconduction
- DP2020-26 : Informatique ordinateurs marchés publics XEFI
- DP2020-27 : Multi accueil Saint Félix Avenant N°1 au marché MO
- DP2020-28 : Maintenance Parc informatique 2020
- DP2020-29 : Multi accueil St Félix comblement de la mare
- DP2020-30 : Assurances mission d'assistance cabinet Julien
- DP2020-31 : Multi accueil Blan remplacement cloture
- DP2020-32 : Rapport d'activités 2019 Microsophia
- DP2020-33 : Entretien espaces verts ALSH
- DP2020-34 : Entretien espaces verts Zone La Prade
- DP2020-35 : Entretien espaces verts ZI La Pomme
- DP2020-36 : Site Saint Ferréol-SIPOM saison estivale 2020- collecte ordure ménagère
- DP2020-37 : Siège communauté de communes - maintenance ascenseur 2020
- DP2020-38 : Multi accueil Revel-mission de maîtrise d'oeuvre – Réhabilitation
- DP2020-39 : Crise sanitaire COVID19-commande de masques
- DP2020-40 : Ancien bâtiment mis à disposition EAJE Les Lutins Sorèzois
- DP2020-41 : Petite enfance Abelium contrats 2020 3eme reconduction
- DP2020-42 : Multi accueil Saint Félix Lauragais réparation de la toiture
- DP2020-43 : Saint Ferréol convention gendarmerie saison 2020
- DP2020-44 : Convention communes livraison et fourniture masques
- DP2020-45 : Site Saint Ferréol aires de stationnement plan de financement L'Encastre et Musée
- DP2020-46 : Site de Saint Ferréol démolition base nautique financement fonds européens
- DP2020-47 : Saint Ferréol AOT Base de loisirs 31-05 au 31-06-2020
- DP2020-48 : Vérification des climatisations et VMC maintenance annuelle
- DP2020-49 : Création d'un support de communication Microsophia
- DP2020-50 : Zone économique La Condamine-Modification Relais d'Information Service
- DP2020-51 : Voirie demandes de subvention CD 81
- DP 2020-52 : Voirie demandes de subvention CD 11



Délibérations & décisions du Président



- DP2020-53 : Informatique ordinateur développement économique XEFI
- DP2020-54 : Office de tourisme Intercommunal-Subvention CD31
- DP 2020-55 : Site Saint Ferreol-AOT chalet Point contact gendarmerie
- DP 2020-56 : ZAE Commune de Sorèze fauchage des fossés
- DP2020-57 : Site de Saint Ferreol-secteur l'Encastre Référence 2BT 477-branchement électrique 36KVA
- DP2020-58 : Site Saint Ferréol secteur l'Encastre P8 référence 2 BT 703 branchement électrique 9KVA
- DP2020-59 : Saint Ferréol AOT Base de loisirs 20.06 au 15.10.2020
- DP 2020-60 : Multi accueil Sorèze remplacement tablette
- DP 2020-61 : Communication -Mise à jour photothèque
- DP 2020-62 : Saint Ferréol AOT Castres sports nautiques 20.06 au 10.07.2020
- DP2020-63 : Multi accueil Revel-Mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS)
- DP 2020-64 : Saint Ferréol-Base de loisirs raccordement provisoire réseau électrique
- DP2020-65 : Economie Fonds L'OCCAL convention partenariat Région Occitanie
- DP2020-66 : Voirie Lempaut confortement pont Métairie Rouge
- DP2020-67 : Saint Ferréol - signalétique des aménagements paysagers
- DP2020-68 : Saint Ferréol AOT LIBER TREE
- DP2020-69 : ALSH Demande de financement CAF 81
- DP2020-70 : Multi accueil Sorèze aménagement complémentaire
- DP2020-71 : Diagnostic VOIRIE avenant 1 au marché Accord cadre bons de commandes
- DP 2020-72 : Distribution support de communication-Livret administrés
- DP 2020-73 : Impression support de communication-Administrés
- DP 2020-74 : Saint Ferréol Gendarmes été 2020
- DP 2020-75 : Aménagement ZAE La Pomme prorogation convention Région
- DP2020-76 : Informatique Renouvellement contrat Office 365 Prestataire XEFI
- DP2020-77 : Informatique - Renouvellement contrat sauvegarde externe
- DP2020-78 : Informatique - Maintenance et gestion du boîtier Firewall
- DP2020-79 : EDF Saint Ferréol - secteur l'Encastre - branchement 9 KVA
- DP2020-80 : Informatique avenant contrat Office 365 Prestataire XEFI
- DP2020-81 : Informatique - AVENANT CONTRAT OFFICE
- DP2020-82 : Site Saint Ferréol secteur l'Encastre contrat de fourniture électricité
- DP 2020-83 : Téléphonie - bâtiment intercommunal
- DP2020-84 : Saint Ferréol Base de loisirs-raccordement provisoire réseau électrique
- DP2020-85 : Equipement de protection individuelle
- DP2020-86 : Site de Saint Ferreol Convention temporaire parking
- DP2020-87 : ZI de la Pomme Nettoyage fossé
- DP2020-88 : St Ferréol - remise en service du sanitaire avenue de la plage
- DP2020-89 : LE 12 - réparation fuite d'eau sur réseau eau potable
- DP2020-90 : Révision allégée PLU Sorèze publication d'annonces légales pour approbation
- DP2020-91 : Maintenance téléphone Scopelec-Siège Communauté de communes
- DP2020-92 : Informatique Renouvellement Poste Développement Economique Prestataire XEFI
- DP2020-93 : Informatique avenant Contrat Office 365 Prestataire XEFI
- DP 2020-94 : RAM renouvellement du petit matériel
- DP 2020-95 : RAM-Eveil musical 2020-2021
- DP 2020-96 : RAM -Animation Contes 2020-2021
- DP 2020-97 : RAM - Spectacle de Noël 2020
- DP 2020-98 : Multi-accueil Sorèze - complément d'aménagement extérieur
- DP 2020-99 : Création d'un support de communication-Corrections d'auteur
- DP2020-100 : Zone économique de la Pomme Travaux de mise en sécurité mat éclairage public
- DP2020-101 : Désamiantage et démolition base de loisirs existante-Bassin de Saint Ferréol Avenant N°1
- DP2020-102 : Multi accueil Saint Félix Lauragais-Réalisation d'essais de portance
- DP2020-103 : Remboursement des masques achetés pour le compte des communes de l'interco
- DP 2020-104 : Rédaction Rapport d'activités 2019-complément
- DP 2020-105 : Versement aide financière de l'Etat ALT2 -Année 2020
- DP2020-106 : Multi accueil revel-mesure conservatoire sur charpente
- DP2020-107 : Versement Prestation de service RAM pour CD31 année 2019



Délibérations & décisions du Président



- DP2020-108 : Informatique - acquisition 2pc portables nomades
- DP2020-109 : Bâtiments intercommunaux-Vérifications électriques 2ème reconduction
- DP2020-110 : Multi-accueil revel-Travaux de remise en état suite réparation charpente
- DP2020-111 : Assistance juridique et expertise
- DP 2020-112 : Site de la Montagne Noire - Diagnostics Solidité et Sécurité des bâtiments
- DP 2020-113 : Multi accueil Revel- location d'un Barnum
- DP 2020-114 : Bâtiments intercommunaux - mise en conformité des installations électriques
- DP2020-115 : Site Montagne Noire-Diagnostic amiante
- DP2020-116 : Informatique acquisition webcam
- DP2020-117 : Publication Le moniteur-recrutement administration générale
- DP2020-118 : ALSH-Contrat de télésurveillance-2ème et dernière reconduction
- DP2020-119 : Assistance et conseil en finances et fiscalités locales 1ère reconduction
- DP2020-120 : Informatique XEFI avenants contrat maintenance et Office 365 Prestataire XEFI
- DP2020-121 : Emprunt-Aménagement aires de stationnement Saint Ferréol
- DP 2020-122 : Audit analyse financière multi accueils
- DP 2020-123 : Multi-accueil Blan- Réparation de portes
- DP 2020-124 : Multi-accueil intercommunal - Revel-Réparation chaudière
- DP 2020-125 : Petite enfance Abelium contrats 2021
- DP 2020-126 : SOGEFI maintenance 2021
- DP2020-127 : Signature des marchés publics d'assurance de la communauté de communes
- DP2020-128 : Multi accueil intercommunal Sorèze-Litige aux travaux entreprise Clerc Lot N°6
- DP2020-129 : Communication conception et réalisation site internet communauté de communes

BUDGET ANNEXE**BUDGET ANNEXE AÉRODROME MONTAGNE NOIRE - COMPTE ADMINISTRATIF 2020****Section de fonctionnement**

Dépenses réalisées = 16 148.30 €

Recettes réalisées* = 324 138.71 €

Résultat : + 307 990.41 €

Ce résultat inclut les reports des années précédentes*Section d'investissement**

Dépenses réalisées = 44 016.72 €

Recettes réalisées = 31 220.51 €

Résultat : Déficit - 12 796.21 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE : + 295 194.20 €

	Résultat clôture N-1	Part Affectée à l'investissement	Résultat Exercice N	Résultat clôture cumulé
Fonctionnement	302 434.09	24 000.00	29 556.32	307 990.41
Investissement	-23 886.72		11 090.51	-12 796.21
Total	278 547.37	24 000.00	40 646.83	295 194.20

BUDGET ANNEXE ZI de LA POMME – COMPTE ADMINISTRATIF 2020**Section de fonctionnement**

Dépenses réalisées = 383 328.88 €

Recettes réalisées = 383 328.88 €

Résultat : 0 €

Section d'investissement

Dépenses réalisées = 438 280.27 €

Recettes réalisées = 272 432.20 €

Résultat : - 165 848.07 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE = déficit – 165 848.07 €

	Résultat clôture N-1	Part Affectée à l'investissement	Résultat Exercice N	Intégration par Opération ordre	Résultat de clôture 2020
Fonctionnement	0.40	0	-0.40		
Investissement	98 303,04	0	19 299,60	- 283 450.71	- v165 848.07
Total	98 303.44	0	19 299.20	- 283 450.71	- 165 848.07

BUDGET ANNEXE ZAE LA PRADE – COMPTE ADMINISTRATIF 2020**Section de fonctionnement**

Dépenses réalisées = 12 670.48 €

Recettes réalisées = 2 670.48 €

Résultat : 0 €

Section d'investissement

Dépenses réalisées = 42 761.68 €

Recettes réalisées = 292.00 €

Résultat : - 34 469.68 €

BUDGET ANNEXE**RÉSULTATS DE CLÔTURE = déficit – 34 469.68 €**

	Résultat clôture N-1	Part Affectée à l'investissement	Résultat Exercice N	Résultat Clôture Cumule
Fonctionnement	0	0	0	0
Investissement	-32 383.20	0	2 086.48	34 469.68
Total	-32 383.20	0	2 086.48	-34 469.68

BUDGET ANNEXE ZAE LES RIEUX – COMPTE ADMINISTRATIF 2020**Section de fonctionnement**

Dépenses réalisées = 6 107.67 €

Recettes réalisées = 6 107.67 €

Résultat : 0 €

Section d'investissement

Dépenses réalisées = 893.67 €

Recettes réalisées = 10 140.73 €

Résultat : 9 247.06 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE = + 9 247.06 €

	Résultat clôture	Part Affectée à l'investissement	Résultat Exercice N	Résultat clôture cumulé
Fonctionnement	0	0	0	0
Investissement	4 926.73		4 320.33	9 247.06
TOTAL	4 926.73		4 320.33	9 247.06

BUDGET ANNEXE ZAE LA CONDAMINE – COMPTE ADMINISTRATIF 2020**Section de fonctionnement**

Dépenses réalisées = 11 396.56 €

Recettes réalisées = 11 396.56 €

Résultat : 0 €

Section d'investissement

Dépenses réalisées = 38 674.71 €

Recettes réalisées = 7 990.00 €

Résultat déficit : - 30 684.71 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE = + 9 247.06 €

	Résultat clôture	Part Affectée à l'investissement	Résultat Exercice N	Résultat clôture cumulé
Fonctionnement	0	0	0	0
Investissement	- 35 268.15		4 583.44	- 30 684.71
TOTAL	- 35 268.15		4 583.44	- 30 684.71